

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



www.usesa.fr



USESA
Union des Services d'Eau
du Sud de l'Aisne

EAU POTABLE



SOMMAIRE

- LE SYNDICAT p.2 à 5
- FAITS MARQUANTS 2021 p.7 à 12
- PATRIMOINE p.13 à 22
- QUALITÉ DE L'EAU p.23
- PROTECTION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES p.25 & 26
- ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION p.27

- DONNÉES FINANCIÈRES p.29 à 31
- FUITES APRÈS COMPTEURS p.28
- PROTECTION INCENDIE p.28
- PERSPECTIVES 2022 p.32

ANNEXE

- COMPTE ADMINISTRATIF APPROUVÉ PAR LE COMITÉ SYNDICAL p.33 à 35

EDITO



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2021 de l'USESA. Ce rapport est destiné aux collectivités adhérentes, qui doivent le présenter à leur Conseil avant la fin de l'année.

L'USESA souhaite

que ce rapport d'activité soit largement partagé, une fois qu'il aura été approuvé par son Comité Syndical. Il est présenté aux communes lors des réunions de secteur au mois d'octobre et est aussi envoyé à toutes les mairies du périmètre de l'USESA. Il sera ensuite mis en ligne sur le site Internet de l'USESA, et sera alors accessible à tous.

En 2021, l'USESA a accueilli comme prévu six nouvelles communes : Villers Cotterêts, Courmont, Sergy, Coigny, Brécy et Nogentel. Ce sont plus de 14 000 nouveaux habitants qui sont desservis par l'USESA. L'USESA travaille pour restructurer son réseau de façon à sécuriser la desserte de tous ses abonnés : les deux axes nord-ouest vers Villers-Cotterêts et nord-est vers Fère en Tardenois seront réalisés dès cette année 2022, et les raccordements des nouvelles communes au réseau de l'USESA sont déjà lancés. Deux autres communes ont sollicité leur adhésion à l'USESA : Viels-Maisons et Crouettes sur Marne, qui devraient adhérer en janvier 2023.

L'USESA continuera à adapter son réseau pour les accueillir au mieux. Après avoir résolu les problèmes de ressources en eau en construisant une prise d'eau dans la Marne et en rénovant ses puits, puis accueilli toutes ces nouvelles communes en restructurant son réseau, l'USESA va devoir traiter le problème de la qualité de l'eau qu'elle distribue en éliminant les traces des produits indésirables qu'on y décèle : l'alerte a été donnée par l'ARS qui a recherché de nouvelles molécules de dégradation d'un herbicide. L'exigence de distribuer une eau sans ces traces impose à l'USESA une réflexion sur la généralisation d'un équipement de la plupart de ses ressources avec des dispositifs de traitement éliminant toutes ces traces : ce sera le travail des années à venir.

Le rapport vous présente toute l'activité de l'USESA pour cette année 2021, ainsi que les données techniques, économiques et financières. Soyez assurés que l'USESA met tout en œuvre pour remplir sa mission : fournir en permanence à tous ses abonnés une eau de qualité en quantité suffisante. Je vous souhaite une bonne lecture.

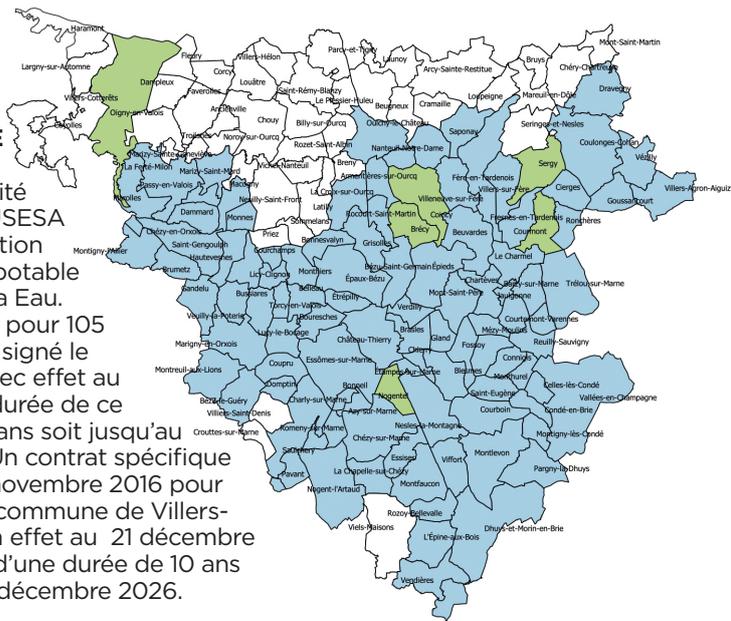
Hugues DAZARD
Président de l'USESA

Le Syndicat

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION de l'USESA s'étend sur l'arrondissement de Château-Thierry, de Soissons et dans l'Oise (commune de Marolles). En 2021, six communes sont entrées dans le périmètre du territoire de l'USESA : Brécy, Coigny, Courmont, Nogentel, Sergy et Villers-Cotterêts.

LE MODE DE GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE

Le service d'eau potable est exploité en affermage. L'USESA a confié l'exploitation du service d'eau potable à la Société Véolia Eau. Le contrat actuel, pour 105 communes, a été signé le 27 février 2013 avec effet au 1^{er} mars 2013. La durée de ce contrat est de 15 ans soit jusqu'au 29 février 2028. Un contrat spécifique a été signé le 14 novembre 2016 pour le territoire de la commune de Villers-Cotterêts pour un effet au 21 décembre 2016. Ce contrat d'une durée de 10 ans prendra fin le 20 décembre 2026.



L'ORGANISATION DU SERVICE

L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA) est un syndicat mixte fermé comprenant 2 EPCI et 20 communes. Ses compétences recouvrent la production, la protection des ouvrages de prélèvement, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau potable.

Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne

22 collectivités adhérentes (CARCT, CCRV et 20 communes)/106 Communes/80 507 habitants

Bureau de l'USESA : Président / 11 vice-présidents)

Comité Syndical USESA (CS*) : 65 délégués titulaires et 36 suppléants

5 secteurs : 200 délégués



*1 délégué titulaire pour 1 500 habitants +1 pour la fraction restante
1 délégué suppléant par tranche de 1 à 3 délégués titulaires pour les EPCI
1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les communes

LES CINQ SECTEURS

En 2021, 5 réunions de secteurs ont été organisées :

- 13 octobre 2021 à Fère en Tardenois pour le secteur Tardenois/Oulchy le Château
- 14 octobre 2021 à Artonges/Dhuys et Morin en Brie pour le secteur Marne et Surlélin/La Brie
- 19 octobre à Château-Thierry pour le secteur Château-Thierry.
- 20 octobre 2021 à Gandelu pour le secteur Saint Gengoulph/Epoux-Bézu/La Ferté Milon
- 21 octobre 2021 à Château-Thierry pour le secteur de Essômes sur Marne/Nogent l'Artaud.

LES POINTS D'ACCUEIL

USESA

4 bis, a.v.e Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY
Accueil du public : 9h/12h et 13h30/17h
Tél. 03.23.71.02.80 contact.eau@usesa.fr
www.usesa.fr

VEOLIA EAU

Rue Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY
Accueil du public : 8h/12h - 13h30/17h30
Tél. 09 69 36 72 61 (7j/7 - 24h/24)
www.veoliaeau.fr

2021

Les chiffres clés



• 80 507 habitants desservis	• 36 149 abonnés
• 76 réservoirs d'une capacité de 32 060 m ³	• 1 353.93 km de réseau (hors branchements)
• 37 ressources d'eaux souterraines	• 4 650 654 m ³ d'eau vendus
• 1 ressource d'eau de surface	

TABLEAU DES INDICATEURS DE SERVICE (selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007)

INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	2020	2021
Estimation du nombre d'habitants desservis	66 219	80 507
Prix T.T.C du service pour 120 m ³ (toutes redevances et taxes comprises)	2.94€ TTC m ³ - 01/01/20 2.70€ TTC m ³ - 01/01/21	2.70€ TTC m ³ - 01/01/20 2.75€ TTC m ³ - 01/01/21
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 Jour	1 Jour
INDICATEURS DE PERFORMANCE	2020	2021
Taux de conformité bactériologique	99.00 %	99.60 %
Taux de conformité physico-chimique	98.50 %	92.40 %
Indice de connaissance et de gestion du réseau AEP	110/120	109/120
Rendement du réseau AEP	81.70 %	82.10 %
Indice linéaire des volumes non comptés	2 m ³ /j/km	2.16 m ³ /j/km
Indice linéaire de perte en réseau	1.93 m ³ /j/km	2.07 m ³ /j/km
Taux moyen de renouvellement du réseau AEP	1.15 %	1.18 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource	76,6 %	85.10 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.00023 €/m ³	0.00025 €/m ³
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	6.29 u/1000 abonnés	5.81 u/1000 abonnés
Taux de respect du délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
Taux d'impayé sur les factures d'eau de l'année précédente	2.14 %	2.24 %
Taux de réclamation écrite	1.08 u/1000 abonnés	0.52 u/1000 abonnés
Durée d'extinction de la dette	1.46 année	1.69 année

LE BUREAU ET LES COMMISSIONS

Les membres du bureau se réunissent environ 15 jours avant chaque comité syndical. Ils ont chacun en charge une ou plusieurs commissions. Le comité syndical regroupe 65 représentants titulaires et 36 suppléants

11 vice-présidents forment, avec le président, le bureau.

Président : Hugues DAZARD Commission appel d'offre, Délégation de Service Public
1 ^{er} vice-président : Sébastien EUGENE Commission finances
2 ^e vice-président : Jacques GEBKA Commission suivi du Contrat de Délégation de Service Public et Commission travaux
3 ^e vice-président : Nelly TRICONNET Commission suivi du Contrat de Délégation de Service Public
4 ^e vice-président : Michel MATHIS Commission travaux
5 ^e vice-président : Maryse HERNANDEZ Commission administration générale
6 ^e vice-président : Eric MANGIN Commission protection de la ressource en eau - Diagnostic des ressources
7 ^e vice-président : Philippe MARCHAL Commission communication, coopération décentralisée
8 ^e vice-président : Didier BANDRY Commission travaux
9 ^e vice-président : Martine ROMELLOT Commission défense incendie
10 ^e vice-président : Jean-Luc MAGNIER Commission Patrimoine, prospective
11 ^e vice-président : Dominique CANTOT Commission solidarité eau/fuite après compteur

En 2021, 9 réunions du bureau ont eu lieu les 19 janvier (92% de présence des membres), 16 février (83%), 16 mars (83%), 20 avril (92%), 25 mai (83%), 22 juin (92%), 14 septembre (92%), 12 octobre (92%) et 23 novembre (100%). Les réunions du 19 janvier au 25 mai se sont tenues en visio-conférence..

LES COMMISSIONS

QUI SE SONT TENUES EN 2021 :

- **6 commissions d'examen des offres :**
les 9 avril, 6 mai, 7 juin, 5 juillet, 27 septembre et 7 décembre.
- **1 commission administration générale :**
le 9 février.
- **2 commissions finances :**
les 11 mars et 7 décembre.
- **2 commissions travaux :**
les 10 mai et 5 octobre.
- **1 commission défense incendie :**
le 4 avril.
- **3 commissions suivi du contrat de Délégation de Service Public (DSP) :**
les 17 mars, 9 juillet et 2 novembre.
- **1 commission patrimoine :**
le 17 juin.
- **1 commission protection de la ressource en eau :**
le 16 novembre.
- **2 commissions de suivi financier du contrat de DSP :**
les 16 mars et 10 octobre.
- **2 commissions communication/ classes d'eau/coopération décentralisée :**
les 20 janvier et 6 septembre.

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical regroupe 65 représentants titulaires et 36 suppléants.

BÉZU-LE-GUÉRY

DEVIRON Francine Titulaire
DEVIRON Thibault Suppléant

LA CHAPELLE-SUR-CHÉZY

PICARD Florence Titulaire
LOISEAU Patricia Suppléante

CHARLY-SUR-MARNE

ROMELLOT Martine Vice-Présidente
VALENTE Ninjah Suppléante

CHÉZY-SUR-MARNE

HERNANDEZ Maryse ... Vice-Présidente
MOUROT Laurent Suppléant

COUPRU

BLAVET Gérard Titulaire
THIRIOT Jérôme Suppléant

DOMPTIN

BELLEVILLE Catherine Titulaire
NAUDÉ Geoffroy Suppléant

L'EPINE-AUX-BOIS

DOUCET Jean-Marie Titulaire
MARTIN Philippe Suppléant

ESSISES

ATZENI Frédéric Titulaire
MINETTE Michel Suppléant

LUCY-LE-BOCAGE

HOUDRY Mathieu Titulaire
SCHRANTZ Grégory Suppléant

MARIGNY-EN-ORXOIS

MARCHAL Philippe Vice-Président
KRETZ Didier Suppléant

MAROLLES

CHARBONNIER Patrick Titulaire
FIARD Michel Suppléant

MONTFAUCON

BRUNEAUX Henri Titulaire
GEORGE Nicole Suppléant

MONTREUIL-AUX-LIONS

DER SARKISSIAN Jean-Pierre Titulaire
DEVRON Olivier Suppléant

NOGENT L'ARTAUD

DUCLOS Dominique Titulaire
GUILLON Jean-Paul Suppléant

OULCHY-LE-CHÂTEAU

MATHIS Michel Vice-Président
LANDRIEUX Tanguy Suppléant

PAVANT

PITTON-TERRIEN Michel Titulaire
LEMONNIER Franck Suppléant

ROMENY-SUR-MARNE

LLOANCY David Titulaire
JANOT Philippe Suppléant

SAULCHERY

PITTANA Stéphane Titulaire
CHAPUIS Yves Suppléant

VENDIÈRES

ROBIN Claude Titulaire
ESCHARD Philippe Suppléant

VEUILLY-LA-POTERIE

DAZARD Hugues Président
BRUANT Audrey Suppléante

En 2021, les 8 réunions du comité syndical ont eu lieu les :

- 2 février (63% de présence des membres votants)
- 9 mars (56%)
- 30 mars (63%)
- 11 mai (60%)
- 8 juin (54%)
- 28 septembre (52%)
- 3 novembre (58%)
- 14 décembre (52%).

Les réunions se sont tenues en visio-conférence sauf celles des 28 septembre et 3 novembre.

Les comptes rendus et les délibérations sont disponibles sur le site de l'USESA www.usesa.fr durant une année.





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RETZ EN VALOIS**

- BAHU Nicolas Titulaire
- BRANQUARD André Titulaire
- CARION Denis Titulaire
- CANTOT Dominique Vice-Président
- DAVIN Benoît Titulaire
- GEBKA Jacques Vice-Président
- LAVOIX Olivier Titulaire
- MALET Madeleine Titulaire
- PAULY Brigitte Titulaire
- TATIN Christian Titulaire
- BIZOUARD Olivier Suppléant
- QUENARDEL Alexandre Suppléant
- SIMEON Bertrand Suppléant

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY**

- ALEXANDRE David Titulaire
- ARNEFAUX Alain Titulaire
- BANDRY Didier Vice-Président
- BANDRY Jean-Pierre Titulaire
- BUREL Régis Titulaire
- CONVERSAT Jean-Claude Titulaire
- DOBSKI Philippe Titulaire
- DURTHALER Jacques Titulaire
- EUGENE Sébastien Vice-Président
- FOULON Didier Titulaire
- FRAEYMAN Fabien Titulaire
- FREX Dominique Titulaire
- GLEIZE Séverine Titulaire
- HAY Etienne Titulaire
- HOERTER Michel Titulaire
- HUBIER Maxime Titulaire
- JACQUIN Claude Titulaire
- JUILLET Jean-Etienne Titulaire
- LEVEQUE Yves Titulaire
- LOYAUX Emmanuel Titulaire
- MAGNIER Jean-Luc Vice-Président
- MALEZE Patrick Titulaire
- MANGIN Eric Vice-Président
- MOYSE Dominique Titulaire
- PANTOUX Jean-Luc Titulaire
- PEUGNIEZ Michaël Titulaire
- POLIN Jean-Pierre Titulaire
- RICHARD Catherine Titulaire
- SAROUL Daniel Titulaire
- SIMON André Titulaire
- STOFFERIS Régine Titulaire
- TRICONNET Nelly Vice-Présidente
- VERHULST Eric Titulaire
- VEROT Vincent Titulaire
- ZATWARNICKI Jean-Michel Titulaire
- BARBIER Maryvonne Suppléante
- BOYOT Jacques Suppléant
- CALIS Gérard Suppléant
- DADOU Ghislain Suppléant
- DIEDIC Nicolas Suppléant
- FERNANDEZ Didier Suppléant
- GAUTHIER Ludovic Suppléant
- GUILLEMAN Michel Suppléant
- HEDOIN Baptiste Suppléant
- JOURDAIN Gilles Suppléant
- REZZOUKI Mohamed Suppléant
- THOMAS Rémy Suppléant

**LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

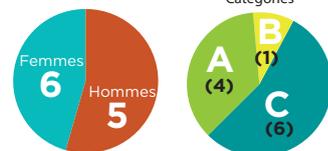
La réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a eu lieu le 16 décembre 2021 en visio-conférence. L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du Rapport Annuel 2020 du délégataire,
- Présentation du Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et du rapport d'activité 2020 de l'USESA,
- Questions diverses.

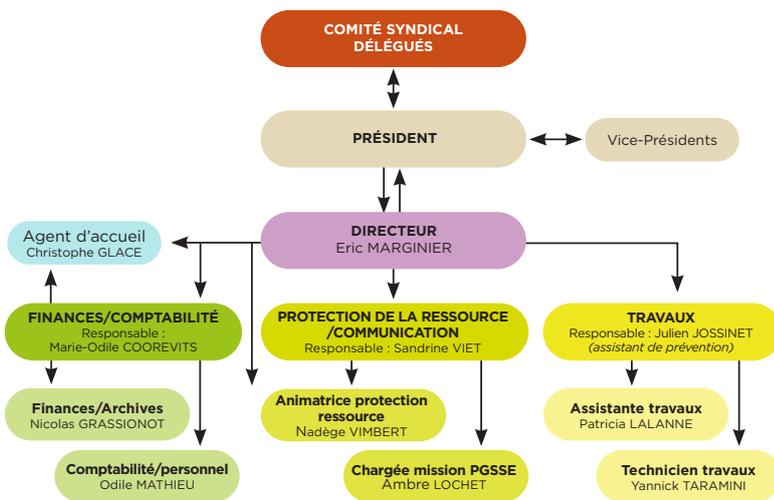
RÉPARTITION DU PERSONNEL

Fin 2021, l'effectif de l'USESA compte 11 agents pour 10,9 équivalents Temps Plein.

Direction	1
Administration générale	1
Service financier	3
Service technique	3
Environnement/communication	3



ORGANIGRAMME



LA COVID

L'USESA et son délégataire Véolia Eau ont continué à faire face en 2021 à la COVID. Pour continuer à distribuer de l'eau potable, secteur essentiel pour les hommes, l'USESA et Véolia Eau ont mis en place une organisation spécifique pour garantir la continuité du service de l'eau potable. Les protocoles sanitaires ont été respectés.



2021

Les faits marquants

- Adhésion des communes de : Brécy, Coincy, Courmont, Nogentel, Sergy et Villers-Cotterêts,
- Baisse du prix de l'eau
- Sécurisation Château Thierry/Saint Gengoulph/La Ferté Milon/Villers Cotterêts
- Réhabilitation station de la Plaine
- Sécurisation Château Thierry/Tardenois
- Raccordement Rocourt Saint Martin / Grisolles
- Démarrage de l'étude PGSSE Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau
- Renouvellement de canalisations



ADHÉSION DE 6 COMMUNES

La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry a demandé l'extension de son périmètre d'adhésion à l'USESA pour les communes de Brécy, Coincy, Courmont, Nogentel, Sergy et la Communauté de Communes Retz-en-Valois pour la commune de Villers-Cotterêts. Ces 6 communes font partie de l'USESA depuis le 1^{er} janvier 2021. Ces adhésions entraînent des changements conséquents pour le territoire de l'USESA :

	2020	2021	évolution (%)
Nombre habitants	66 219	80 507	+ 21,5%
Nombre abonnés	29 717	36 149	+ 21,6%
Km canalisations	1 246	1 354	+ 8,6%
Nombre captages	26	38	+ 46%

L'intégration de ces communes va nécessiter d'adapter les moyens de l'USESA en termes de personnel, d'investir pour avoir le même niveau de service sur ces nouvelles communes, de compléter le schéma directeur défini en 2020.

BAISSE DU PRIX DE L'EAU EN 2021

Après une étude financière et patrimoniale lancée lors du précédent mandat, les élus du comité syndical ont décidé, en 2020, de baisser la facture d'eau d'environ 30 € par an (référence facture de 120 m³) à partir de la facturation du 1^{er} trimestre 2021. Cette baisse porte sur le tarif de l'abonnement annuel réduit de 50% et sur le prix de l'eau dès le premier m³ consommé de 0.10 €/m³ pour la part USESA.

Part USESA

- Baisse de l'abonnement annuel : 18 € H.T
- Baisse du tarif m³ : 0.10 € H.T

Pour la consommation normalisée de 120 m³, le tarif moyen de 1.18 € au 1^{er} janvier 2020 baisse de 21 % au 1^{er} janvier 2021 pour la part revenant à l'USESA.

Part USESA (H.T)	01/01/19	01/01/20	01/01/21	% évolution 2020/2021
Abonnement annuel (€)	41,60	35,24	17,24	-51%
Consommation (€/m³)	0,8667	0,8825	0,7825	-9%
Tarif pour 120 m³ (€)	1,21	1,18	0,93	-21%

Cette baisse fait passer le prix du m³ d'eau potable total (parts USESA et part délégataire) de 2.94 € à 2.70 €/m³ soit une baisse globale du prix de 8% pour les abonnés pour une consommation de 120 m³.



2021

Faits marquants

Les études

LANCEMENT DE L'ÉTUDE PGSSE (PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX)

Ce plan de gestion est imposé par la directive européenne 2020/2184 relative à l'eau potable. Le délai de mise en place est fixé à 4 ans 1/2 (pour les ressources) et à 6 ans (pour le réseau de distribution).

Il vise à garantir la sécurité sanitaire de l'eau par le biais d'un processus préventif accompagné d'une amélioration en continu.

Les dangers pouvant intervenir sur toutes les étapes de la protection/distribution de l'eau sont analysés ainsi que les moyens de mesure et de surveillances associés à chacun des dangers.

Le plan reprend des éléments déjà existants dans nos services et ceux de Véolia comme le schéma directeur, les plans de secours, les documents de gestion patrimoniale...

Un bureau d'études a été recruté pour accompagner l'USESA dans cette démarche. La mise en place a débuté sur les Unités de Distribution de Château-Thierry et d'Essômes sur Marne le 15 novembre 2021.

Elle va permettre de bâtir une référence sur 2 unités comprenant des ressources souterraines et une prise d'eau superficielle.

Le coût de cette étude est de 46 000 €HT aidée à 50% par l'Agence de l'Eau.

La démarche sera étendue à l'ensemble du territoire de l'USESA ces prochaines années.



SÉCURISATION CHÂTEAU-THIERRY / SAINT GENGOULPH / LA FERTÉ MILON / VILLERS-COTTERÊTS

Les travaux relatifs à cette sécurisation se sont terminés fin 2021. L'objectif est d'interconnecter les unités de distribution de Château-Thierry, Saint Gengoulph, Marolles, La Ferté-Milon et Villers Cotterêts. Les communes situées sur l'itinéraire de l'interconnexion sont sécurisées. Cette sécurisation a été réalisée à partir des ressources de Torcy en Valois, Licy-Clignon, Monthiers, la Ferté Milon et de la prise d'eau en rivière Marne. Elle permet également d'apporter un complément d'eau à la commune de Villers-Cotterêts qui connaît des problèmes quantitatifs pour l'approvisionnement de ses abonnés. 24 kilomètres de canalisation ont été posés pour **un chantier de 4 275 000 € avec des aides de l'Agence de l'eau (58%) et du Département (15%).**



L'opération a été réalisée en 4 lots :

- pose de canalisation en fonte entre Etrepilly et Torcy en Valois : 7340 ml (mètres linéaires) Ø 250
- pose de canalisation en fonte entre Monnes et La Ferté Milon : 8 650 ml Ø 250 ; 960 ml Ø 150
- pose de canalisation en fonte entre La Ferté Milon, Villers-Cotterêts et Marolles : 5 280 ml Ø 250 ; 920 ml Ø 100
- création d'une station de surpression pour secourir Villers-Cotterêts



RÉHABILITATION STATION DE LA PLAINE

Cette opération fait partie du schéma directeur de l'USES A. Les travaux ont démarré le 15 novembre 2021. La durée prévisionnelle des travaux est de 13 mois. Le phasage des travaux permettra de maintenir la distribution de l'eau potable aux abonnés pendant toute la durée des travaux.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 1.9 M€ avec une participation financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 40%.

L'usine de La Plaine est une station de reprise construite dans les années 60 qui permet de déplacer de l'eau potable entre les usines de production situées à Chézy sur Marne et les réservoirs de l'agglomération de Château-Thierry.

Elle constitue un point névralgique du réseau d'alimentation en eau potable du territoire de l'USES A :

- Elle réceptionne les eaux provenant des deux usines de production d'eau située à Chézy sur Marne produisant chaque jour en moyenne 4000 à 5000 m³/j (usine de production d'eau superficielle à partir d'une prise d'eau en Marne et une autre usine à partir des puits d'eau souterraine).
 - Elle dirige ensuite ces eaux vers les ouvrages de stockage structurants du territoire, à savoir le réservoir d'Etampes sur Marne de 2500 m³, les réservoirs de Courteaux et Les Chesneaux à Château-Thierry dotés, respectivement, d'une capacité de 2000 et 3000 m³.
- Ces réservoirs sont les derniers ouvrages avant la distribution de l'eau potable au robinet de plus de 23 000 habitants. Ces travaux sont également nécessaires pour secourir les différents secteurs de notre territoire et complètent les travaux d'interconnexion vers La Ferté Milon/Villers-Cotterêts et également ceux en cours vers Fère en Tardenois.

Actuellement, la station de la plaine intègre une bache d'une capacité de stockage de 200 m³ et des pompes totalisant 580m³/h permettant de relever l'eau vers les réservoirs.

Le syndicat construit une nouvelle bache de stockage de 900 m³ (de 16 m de diamètre et 5 m de hauteur) avec de nouveaux locaux techniques, adaptée aux besoins actuels et futurs. Elle permet d'obtenir une autonomie de stockage de plus de deux heures alors qu'aujourd'hui elle n'est que de 20 à 30 minutes.



RACCORDEMENT ROCOURT SAINT MARTIN / GRISOLLES

Cette interconnexion est prévue au schéma directeur de l'USES A. Un audit des installations existantes a mis en évidence que les installations de Rocourt Saint Martin sont trop fortement dégradées pour que des travaux de réhabilitation soient possibles.

L'abandon des ouvrages situés sur la commune de Rocourt Saint Martin (puits, réservoir, surpresseur) sera donc réalisé suite à la mise en route de l'interconnexion. Cette interconnexion permet d'approvisionner la commune de Rocourt Saint Martin à partir du captage d'Epoux-Bézu.

Une canalisation d'eau potable, d'un diamètre de 160 mm en PVC, est posée sur environ 2.3 km à partir de la commune de Grissoles.



Elle permettra d'alimenter les 289 habitants de Rocourt Saint Martin. Les travaux ont débuté fin octobre 2021 et sont subventionnés à hauteur de 40% par l'agence de l'Eau Seine Normandie.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 239 701 € HT.

2021

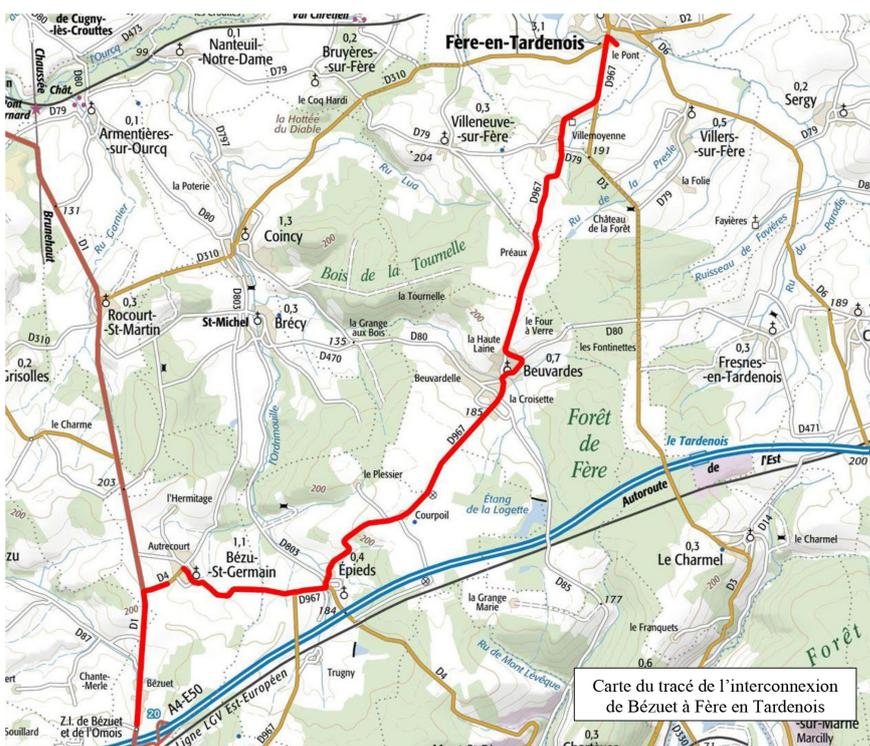
Faits marquants



SÉCURISATION CHÂTEAU-THIERRY / TARDENOIS

Cette opération fait partie du schéma directeur de l'USESA. Les travaux ont démarré en avril 2021. L'objectif est de sécuriser l'Unité de Distribution de Fère en Tardenois qui alimente les communes de Coulonges-Cohan, Fère en Tardenois, Fresnes en Tardenois, Saponay, Seringes et Nesles, Cierges, Beuvarde, Bézu Saint-Germain, Epieds, Villeneuve sur Fère, Villers sur Fère, Armentières sur Ourcq, Bruyères sur Fère, Nanteuil Notre-Dame, Oulchy le Château, Dravegny, Ronchères, Goussancourt, Villers-Agron-Aiguizy et Vézilly soit 6240 habitants. La ressource utilisée pour cette sécurisation est celle de la prise d'eau en rivière Marne. Ces communes sont alimentées en permanence par le champ captant de Fère en Tardenois composé de 3 captages F2, F3 et F4 dont les eaux sont mélangées avant distribution.

Cette opération concerne un linéaire d'environ 24 km de canalisations. Le trajet de l'interconnexion est le suivant : Bézuët - Bézu St Germain - Epieds - Courpoil - Beuvarde - Villemoyenne - Fère en Tardenois.



Carte du tracé de l'interconnexion de Bézuët à Fère en Tardenois

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 3 678 000€ HT avec un financement de l'Agence de l'Eau à hauteur de 40%.

Les travaux ont été divisés en 5 lots :

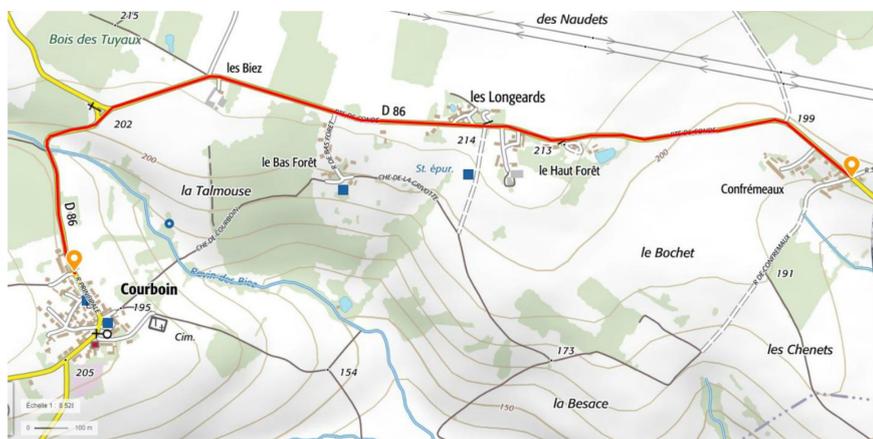
- Lot 1 : pose de canalisations entre Bézuët et Courpoil
- Lot 2 : pose de canalisations entre Courpoil et Beuvarde
- Lot 3 : pose de canalisations entre Beuvarde et Villemoyenne
- Lot 4 : pose de canalisations entre Villemoyenne et Fère en Tardenois
- Lot 5 : Création d'une station de reprise au réservoir de Courpoil afin d'alimenter le réservoir de Villemoyenne.



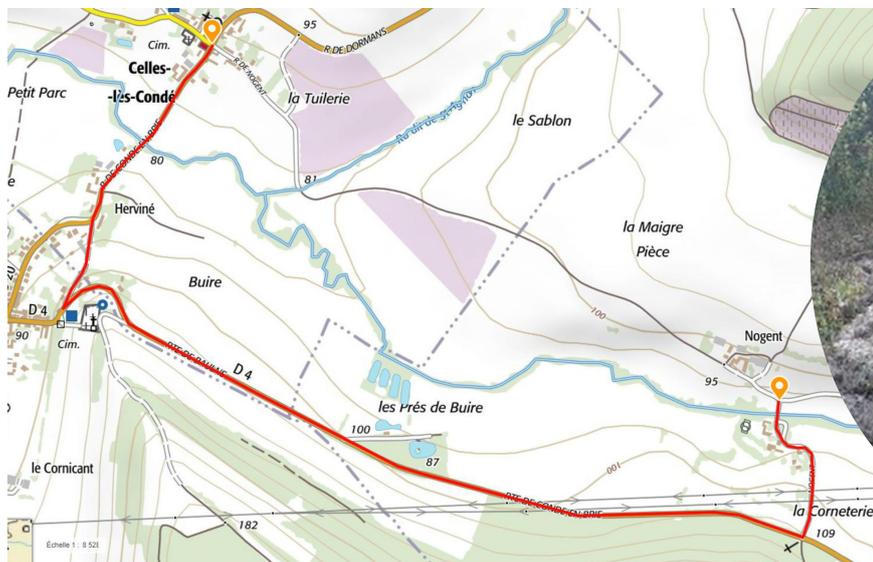
RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS

Plusieurs chantiers ont été entrepris en 2021. Parmi les plus importants, on peut citer le renouvellement des canalisations à Courboin, entre Celles les Condé et Vallées en Champagne (Baulne en Brie), entre Barzy sur Marne et Passy sur Marne. Ces opérations sont subventionnées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 40% ou 60% dans le cadre de plans d'actions réseaux.

→ **Renouvellement d'une canalisation** à Courboin entre la sortie du village et le hameau de Confrémeaux (RD 86) - 2 900ml en fonte, diamètre 125 et renouvellement de 10 branchements.
Coût des travaux : 246 260 € HT subventionné en partie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



→ **Renouvellement d'une canalisation** entre Celles les Condé et le hameau de Nogent à Baulne en Brie/Vallées en Champagne - 2 900ml en fonte, diamètre 125 et renouvellement de 25 branchements.
Coût des travaux : 404 328 € HT subventionné en partie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



2021

Faits marquants



→ **Renouvellement d'une canalisation** entre le hameau de Rozay à Barzy sur Marne et Passy sur Marne - 1 500ml en fonte, diamètre 150 et renouvellement de 30 branchements.

Coût des travaux : 404 328 € HT subventionné en partie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

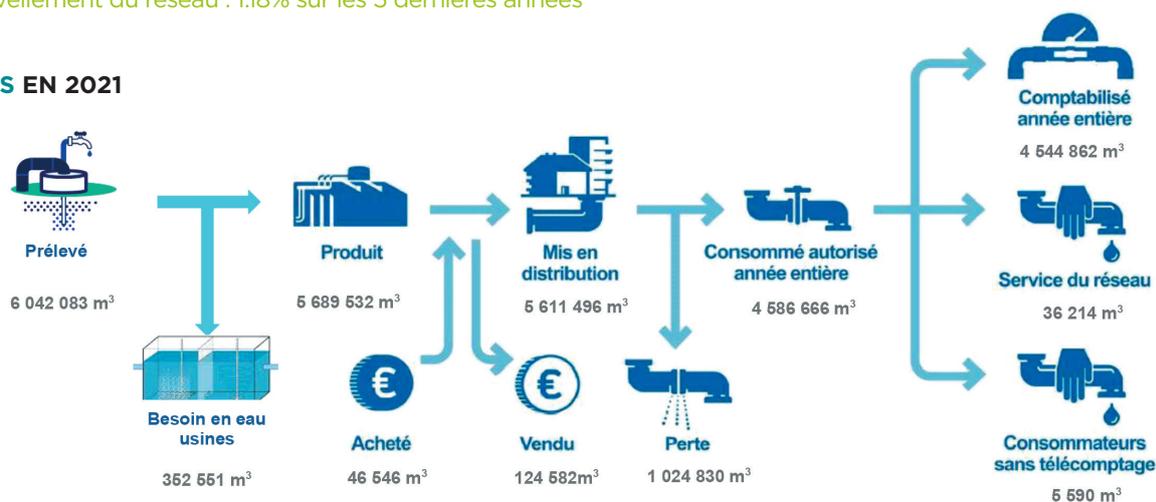


2021

Patrimoine

- Provenance de l'eau prélevée : 69 % eau souterraine, 31 % eau de surface
- 19 unités de distribution 6 042 083 m³ d'eau prélevée 4 646 158 m³ d'eau vendue
- Performance du réseau : Rendement : 82,1 ILP : 2,07 m³/km/j ILVNC : 2,16 m³/km/j
- 1 353,93 km de réseau dont 17,07 km renouvelés en 2021 pour un montant de 3 405 807 € HT
- Renouvellement du réseau : 1,18% sur les 5 dernières années

VOLUMES EN 2021



RESSOURCES ET UNITÉS DE DISTRIBUTION

L'USESA utilise pour la distribution de l'eau potable **31 points de prélèvement d'eau souterraine** et **1 point de prélèvement d'eau de surface**.

Volumes prélevés en 2021 : 6 042 083 m ³	Volume prélevé par nature d'eau (m ³)		Répartition 2021	
	2020	2021	2020	2021
	5 163 506	6 042 083	100,00%	
	1 730 697	1 872 117	30,98%	
	3 432 809	4 169 966	69,02%	

SITES DE PRODUCTION			VOLUMES PRÉLEVÉS		EVOLUTION
Communes	Ressources	Usines	2020	2021	2020/2021
Château-Thierry	Puits Plaine 1		644 254	651 972	1,20%
Chézy-sur-Marne	Puits 11/C1/C2	Station de déferrisation et déminéralisation	533 901	481 489	-9,82%
	Prise d'eau en rivière Marne	Station de production d'eau	1 730 697	1 872 117	8,17%
Torcy-en-Valois	Puits de Torcy-en-Valois	Station de déferrisation/ décarbonatation de Torcy-en-Valois	164 536	167 614	
Licy-Clignon	Source de Licy-Clignon		119 637	100 557	-9,17%
Monthiers	Puits de Monthiers		65 277	49 230	
Vallées-en-Champagne/ La Chapelle-Monthodon	Source La pièce du Chaudron et Moulin Blanc		516 617	506 840	-1,89%
Epaux-Bézu	Source de Bonnesvalyn/La Chapellerie	Station de décarbonatation	138 969	162 065	16,62%
			283 930	200 816	-10,64%
Fère-en-Tardenois	Puits 2-3		248 847	275 298	
Nogent-l'Artaud	Puits des Sablons		80 543	84 071	4,38%
Montlevon	Source de Coupigny	Station de traitement des pesticides	287 007	295 068	2,81%
La Ferté-Milon	Puits de la carrière		117 987	114 638	-2,84%
Chézy-en-Orxois	Source St Quentin/Allan		2 236	1 719	-23,12%
Marolles	Source de Marolles		30 247	28 979	-4,19%
Saulchery	Puits de Charly sur Marne	Station de traitement des pesticides	183 716	167 959	-8,58%
Rocourt Saint-Martin	Puits de Rocourt Saint-Martin		15 105	13 719	-9,18%
Courmont	Source de la côte Fay		-	4 992	
Coincy	Source de la Poterie		-	33 114	
	Puits chemin du Brûlis		-	55 470	
Brécly	Puits Les Martelets		-	23 461	
	Puits Les Hutins		-	0	
Sergy	Source de Sergy		-	13 585	
Nogentel	Source des Rouesses	Station de traitement des pesticides	-	66 326	
Haramont	Source de la Dhuys		-	280 731	
Villers-Cotterêts	Puits 1 - Porte blanche	Station de déferrisation	-	0	
	Puits 2 - Route de Vivrières		-	11 525	
	Puits F3		-	264 589	
	Puits F4		-	114 139	
TOTAL DES VOLUMES PRÉLEVÉS EN m³			5 163 506	6 042 083	17,02%

2021

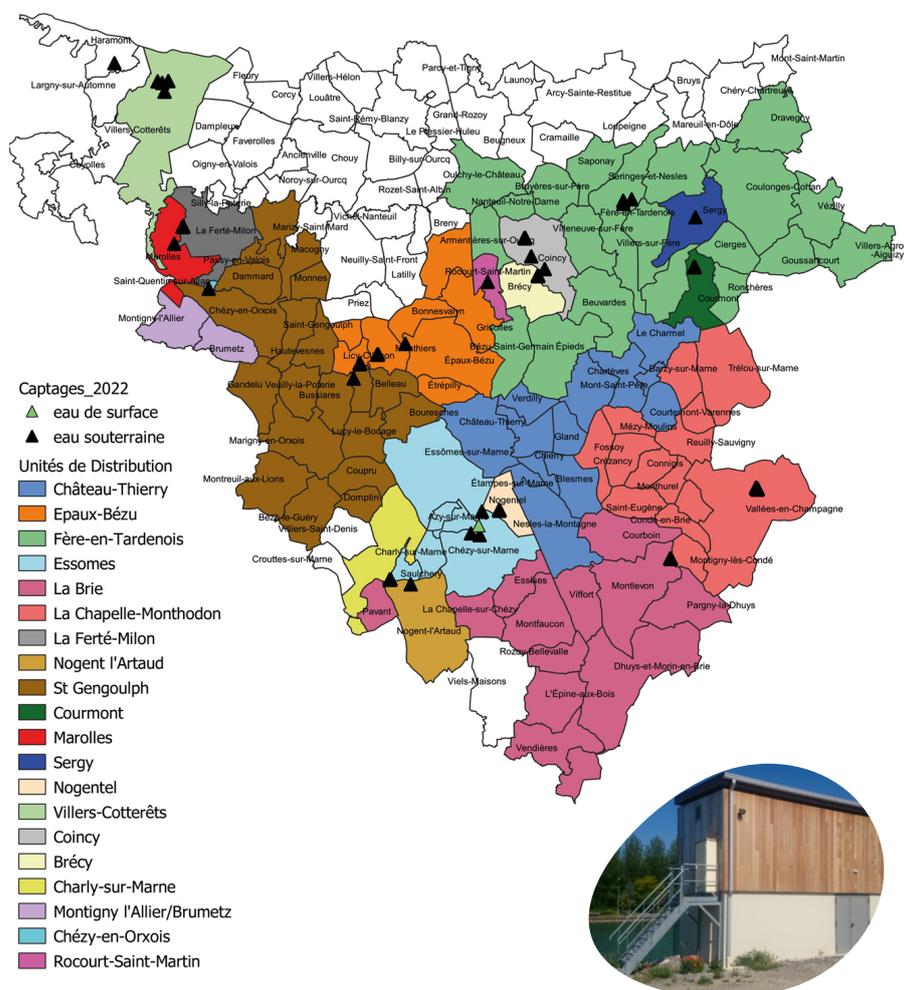
Patrimoine

76 réservoirs sur le territoire

IMPLANTATION	TYPE DE RÉSERVOIR		m ³
	Cuve semi-enterrée	Cuve sur tour	
Armentières-s/Ourcq		1	100
Barzy-sur-Marne	1		150
Beuvardes	1		150
Blesmes	2		300
Bonneil/Mont de Bonneil	2		1500
Brécy		1	60
Brumetz	1		150
La Chapelle-sur-Chézy		1	300
Charly sur Marne (3) :			
- La Nouette		1	150
- Ruvet	1		500
- Porteron	1		150
Château-Thierry (4) :			
- Les Chesneaux	3		300
- Courteaux	2		2500
- Justices	2		1000
- Lauconnois	3		4000
Chézy s/ Marne (Les Roches)	1		100
Chierry	2		130
Coigny	2		374
Coulonges-Cohan/Villomé	1		200
Courmont	2		56
Courtemont-Varennes	2		1000
La Croix-sur-Ourcq	1		150
Dhuys et Morin-en-Brie/Artonges	2		200
Domptin	1		100
Epaux-Bézu (3) :			
- La Chapellerie	2		250
- Le Maupas		1	150
- Le Tartre		1	150
Epièdes		1	100
Courpoil	1		150
L'Épine-aux-bois/Corbesson	2		200
Essises	2		400
Essômes-sur-Marne/Bourbetin	1		150
Etampes-sur-Marne	2		2000
Fère-en-Tardenois (2) :			
- Fère en Tardenois	2		300
- Villemoyenne		1	250
La Ferté-Milon (3) :			
- Rte de Villers-Cotterêts	1		400
- La Fosse Heurlot	2		400
- Mosloy	2		100
Fresnes-en-Tardenois	1		100
Fossoy	1		150
Gandelu	1		200
Gland	1		200
Haramont	1		600
Macogny	1		100
Marigny-en-Orxois - La voie du Chatel	2		1500
Marizy-Sainte-Geneviève	1		100
Marolles	2		300
Montfaucon - Les Simons		1	600
Monthiers	1		100
Montigny-l'Allier	1		150
Montigny-lès-Condé		1	200
Montlevon - Les Villés		1	400
Montreuil-aux-Lions	2		250
Mont-Saint-Père	1		260
Nesles-la-Montagne	2		200
Nogent-l'Artaud/Les Monts	1		400
Nogentel	3		370
Ouilchy-le-Château (2) :			
- Cugny les Croutes	1		30
- Saint Jacques		1	200
Rocourt-Saint-Martin	1		100
Romeny-sur-Marne	1		200
Saint-Eugène	1		150
Saint-Gengoulph		1	270
Saponay		1	150
Sergy	2		60
Seringes-et-Nesles		1	200
Trélou-sur-Marne/Chassins	1		150
Vallées-en-Champagne/Baulne-en-Brie - Glapieds	1		150
Vallées-en-Champagne/La Chapelle-Monthodon/La Frénerie	1		150
Vallées en champagne/St Agnan - Evril	1		600
- La Grange aux Bois	2		300
Verdilly		1	200
Veuilly-la-Poterie	1		100
Vézilly		1	200
Villers-Cotterêts - Les Roches	1		1500
Villers-sur-Fère	1		150
TOTAL		76	32060

LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION SONT ORGANISÉES EN UNITÉS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (UDI).

Suite à l'intégration des 6 nouvelles communes, le nombre d'Unités de Distributions passe de 14 à 20.



UDI LA PRISE D'EAU EN MARNE

L'eau provient de la prise d'eau dans la rivière Marne. Elle dessert principalement les communes de Blesmes, Brasles, Château-Thierry, Chierry, Etampes-sur-Marne, Gland, Mont Saint-Père, Nesles-la-Montagne, Verdilly, Jaulgonne et Chartèves.



UDI DU CAPTAGE D'ÉPAUX-BÉZU

L'eau provient du captage situé à Epaux-Bézu. Elle alimente principalement les communes de Bonnesvalyn, Courchamps, Epaux-Bézu, Etrepilly, Grisolles, la Croix-sur-Ourcq, Licy-Clignon et Monthiers.

UDI DES CAPTAGES DE CHÉZY-SUR-MARNE

L'eau provient du mélange des eaux des captages C1, C2 et P11 de Chézy-sur-Marne. Elle dessert principalement les communes d'Azy-sur-Marne, Bonneil, Chézy-sur-Marne, Essômes-sur-Marne, Saulchery et Romeny-sur-Marne.





UDI DES CAPTAGES DE LA CHAPELLE MONTHODON

L'eau provient du mélange des eaux de 2 captages situés à la Vallées en Champagne/ La Chapelle Monthodon. Elle dessert principalement les communes de Barzy-sur-Marne, Celles les Condé, Condé-en-Brie, Connigis, Crézancy, Le Charmel, Fossoy, Mézy-Moulins, Monthurel, Montigny-les-Condé, Passy sur Marne, Reully-Sauvigny, Saint-Eugène, Trélou-sur-Marne et Vallées-en-Champagne.



UDI DU CAPTAGE DE SAULCHERY (CHARLY-SUR-MARNE)

L'eau provient du captage situé sur la commune de Saulchery. Elle dessert la commune de Charly-sur-Marne.



UDI DU CAPTAGE DE LA FERTÉ MILON

L'eau provient du captage situé à la Ferté Milon. Elle alimente la commune de La Ferté Milon.



UDI DU CAPTAGE DE CHÉZY-EN-ORXOIS DIT DE SAINT-QUENTIN SUR ALLAN

L'eau provient du captage situé sur la commune de Chézy-en-Orxois. Elle dessert le hameau de Saint-Quentin su Allan (commune de La Ferté Milon).

UDI DU CAPTAGE DE MONTIGNY L'ALLIER/BRUMETZ

L'eau est achetée à la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq. Elle provient du captage situé sur la commune de Chamigny (77).

UDI DU CAPTAGE DE MAROLLES
L'eau provient du captage situé sur la commune de Marolles. Elle alimente la commune de Marolles.



UDI DU CAPTAGE DE ROCOURT SAINT MARTIN

L'eau provient du captage situé à Rocourt Saint Martin. Elle dessert la commune de Rocourt Saint Martin.



UDI DU CAPTAGE DE NOGENT L'ARTAUD

L'eau provient du captage situé sur la commune de Nogent l'Artaud. Elle dessert la commune de Nogent l'Artaud.



UDI DES CAPTAGES DE TORCY EN VALOIS, MONTHIERS ET LICY-CLIGNON

L'eau provient du mélange des eaux provenant des 3 captages situés sur ces 3 communes. Elle dessert principalement les communes de Belleau, Bézu-le-Guéry, Bouresches, Bussiares, Chézy-en-Orxois, Couprou, Dammard, Dompnin, Gandelu, Hautevesnes, Lucy-le-Bocage, Macogny, Marigny-en-Orxois, Marizy Saint-Geneviève, Monnes, Montreuil-aux-Lions, Passy-en-Valois, Saint-Gengoulph, Torcy-en-Valois et VeUILly-la-Poterie.



UDI DES CAPTAGES DE FÈRE-EN-TARDENOIS

L'eau provient du mélange des eaux de 3 captages situés à Fère-en-Tardenois. Elle alimente les communes de Coulonges-Cohan, Fère-en-Tardenois, Fresnes-en-Tardenois, Saponay, Seringes et Nesles, Cierges, Beuvarde, Bézu Saint-Germain, Epieds, Villeneuve sur Fère, Villers-sur-Fère, Armentières-sur-Ourcq, Bruyères-sur-Fère, Nanteuil Notre Dame, Oulchy-le-Château, Dravegny, Ronchères, Goussancourt, Villers-Agron-Aiguzy et Vézilly.



UDI DU CAPTAGE DE MONTLEVON

L'eau provient du captage situé à Coupigny/Montlevon. Elle alimente principalement les communes de Courboin, Dhuis et Morin en Brie, L'Epine aux Bois, Essises, La Chapelle sur Chézy, Montfaucon, Montlevon, Pargny le Dhuis, Rozoy Bellevale, Vendières et Viffort.



UDI DU CAPTAGE DE DE BRÉCY

L'eau provient du captage situé sur la commune de Coincy - les Martelets. Elle dessert la commune de Brécy. Un second captage est situé sur la commune de Brécy (sous le réservoir) mais n'était plus utilisé par la commune depuis plusieurs années pour des problèmes de qualité. Il a été rétrocédé à l'USESA. Un diagnostic est en cours sur ce captage.



UDI DU CAPTAGE DE COINCY

L'eau provient principalement du captage dit des "Brulis" situé sur la commune de Coincy. Elle dessert la commune de Coincy.

Un second captage dit "de la Poterie" alimente également la commune.

Les eaux des 2 captages sont mélangées.



UDI DU CAPTAGE DE COURMONT

L'eau provient du captage situé à Courmont. Elle dessert la commune de Courmont.



UDI DU CAPTAGE DE SERGY

L'eau provient du captage situé sur la commune de Sergy. Elle dessert la commune de Sergy.

UDI DU CAPTAGE DE NOGENTEL

L'eau provient du captage situé à Nogentel. Elle dessert la commune de Nogentel.



UDI DU CAPTAGE DE VILLERS-COTTERÊTS

L'eau provient du mélange des eaux de 4 captages situés sur les communes de Villers-Cotterêts et d'1 captage situé sur la commune d'Haramont. Elle dessert la commune de Villers-Cotterêts.

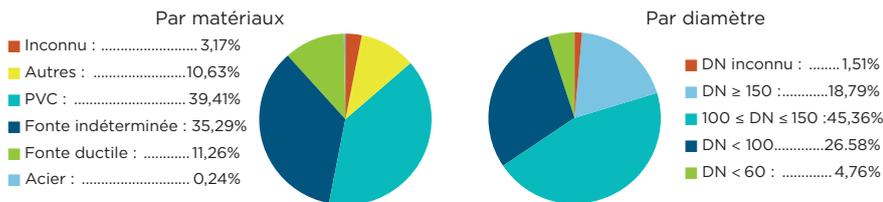


GESTION PATRIMONIALE

Les installations d'eau potable sont construites et financées par le syndicat. La pérennité des ouvrages représente un enjeu fort et des incidences financières lourdes.

→ **L'USESA met en œuvre une politique de gestion patrimoniale de ses installations.**

RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE CANALISATION



RÉPARATION DES FUITES

FUITES DÉCELÉES ET RÉPARÉES	2020	2021	N/N-1
Linéaire réseau (en km)	1 246,29	1 353,93	8,64%
Nb de fuites sur conduites	155	139	-10,32%
Nb de fuites par km de canalisation	0,12	0,10	-17,45%
Nombre de branchements	29 845	36 223	21,37%
Nb de fuites sur branchement avant compteur	127	157	23,62%
Nb de fuites sur compteur et équipement	246	151	-38,62%
TOTAL FUITES RÉPARÉES	528	447	-15,34%

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS

Dans le cadre de ses obligations contractuelles le délégataire Veolia doit renouveler les compteurs de plus de 12 ans (et de 15 ans pour Villers-Cotterêts).

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS	2020	2021
Nombre de compteurs	31 799	38 486
Nombre de compteurs remplacés	2 623	2 306
Taux de compteurs remplacés	8,3	5,99

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

INVENTAIRE DES BRANCHEMENTS			
2020		2021	
Total 2020	Brchts neufs	Total 2021	Brchts neufs
29 845	111	36 201	135

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS	2020	2021
	Collectivité	
-Branchements plomb	72	39
-Autres branchements	123	225
Total branchements renouvelés par la collectivité	195	264

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Travaux communaux → information à l'USESA

Pour rappel : il est demandé aux communes d'informer l'USESA de tout projet communal qu'il s'agisse de constructions, d'aménagements, de travaux de voirie... Dès la phase de préparation du projet communal, les communes doivent transmettre à l'USESA la note descriptive du projet, les documents d'urbanisme, les plans de situation de manière à vérifier :

- l'état de la canalisation et des branchements se situant sur l'emprise des futurs travaux,
- les possibilités de desserte en eau du projet communal,
- les conditions de financement des travaux d'eau potable.

Opérations d'urbanisme → consultation de l'USESA

Les collectivités doivent répondre sur les documents d'urbanisme aux infrastructures de viabilisation. L'avis de l'USESA doit être sollicité afin de répondre sur les conditions de desserte en eau du projet. L'USESA doit également être consulté pour les documents de planification d'urbanisme.

Schéma de distribution

Le schéma de distribution d'eau potable détermine les zones desservies par le réseau de distribution (Loi LEMA de 2006, L2224-7-1 du CGCT). Le schéma comprend un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable (Loi Grenelle 2 de 2010, L2224-7-1 du CGCT). Il est remis à jour chaque année sur la base du SIG.

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DE L'USESA

CONDUITES EN 2021		
	Linéaire	USESA (%)
Total conduites hors branchements	1261	100,00
DIAMÈTRE		
Strictement inférieur à 60 mm	60	4,76
Strictement inférieur à 100 mm	373	29,58
Compris entre 100 mm et 150 mm	572	45,36
Strictement supérieur à 150 mm	237	18,79
Inconnu	19	1,51
MATÉRIAUX		
Acier	3	0,24
Fonte ductile	142	11,26
Fonte Grise	445	35,29
PVC	497	39,41
Autres (amiante ciment, PEHD, plomb,...)	134	10,63
Inconnu	40	3,17
ANNÉE DE POSE		
Année de pose connue	204	16,18
Année de pose présumée	977	77,48
Année de pose inconnue	80	6,34
*CLASSE DE PRÉCISION PLANIMÉTRIQUE		
Classe A (≤ 0,50 m)	196	15,54
Classe B (0,50 m ≤ 1,50 m)	64	5,08
Classe C (> 1,50 m)	1001	79,38

*Les classes de précision permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux :
 - Classe A : un réseau est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation est inférieure ou égale à 50 cm.
 - Classe B : un réseau est rangé dans la classe B si l'incertitude maximale de localisation est comprise entre 50 cm et inférieure ou égale à 1,5 m.
 - Classe C : un réseau est rangé dans la classe C si l'incertitude maximale de localisation est supérieure à 1,5 m.

2021

Patrimoine

Programme de renouvellement

Un programme de renouvellement des réseaux est engagé chaque année.

Le renouvellement pour l'année 2021 a atteint le taux de 1,26 % pour un montant de travaux de 3 405 807 €.

Les travaux réalisés en 2021 sont ceux présentés dans les tableaux ci-dessous. Quelques illustrations de chantiers de renouvellement de canalisation issus des tableaux sont présentées en page suivante.

Total cumulé	Extension & suppression 2021		Total cumulé 2021
	Total suppression	Total extension	
1 341,72 km*	532 mètres	12 745 mètres	1 353,93 km

SECTEURS	Communes	Chantiers	Linéaire		Matière	Branchement renouvelé		Objectif	Extension	Suppression	Coût €HT						
						hors plomb	en plomb										
CHÂTEAU-THIERRY	Verdilly	Du réservoir à la rue Bézuet	ø 150	945	Fonte	11	1	Renouvellement canalisations et reprise de branchements		112	159 339,85						
			ø 100	10	Fonte												
			Total	955													
	Château-Thierry	Rue du Faubourg de la Barre	ø 150	175	Fonte	19	1										
			ø 100	12	Fonte												
ø 80			10	Fonte													
ø 60			10	Fonte													
Total	207																
MARNE ET SURMELIN LA BRIE	Reuilly-Sauvigny	Rue de l'Eglise	ø 50	130	PEHD	2		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			8 924,97						
	Vallées-en-Champagne	Rue de Nogent	ø 100	85	Fonte			Dévoisement de canalisation			17 372,46						
	Courboin	De Courboin au Hameau de Confrémeaux - RD86	ø 125	2 855	Fonte	13		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			334 076,00						
			ø 100	15													
			Total	2 870													
	Montfaucon	De Couson à Montfaucon village	ø 125	1830	Fonte	15		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			272 624,50						
			ø 100	5	Fonte												
			ø 60	220	Fonte												
	Total	2 055															
	Celles-les-Condé Vallées-en-Champagne	De Celles-les-Condé au hameau de Nogent à Baulne en Brie - RD20/RD4	ø 125	580	Fonte	14	4	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			449 495,28						
			ø 100	2 240	Fonte												
			ø 100	30	PEHD												
	Total	2 850															
Barzy-sur-Marne Passy-sur-Marne	RD320 de Rozay à Passy-sur-Marne	ø 150	1 555	Fonte	17	3	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			263 008,70							
		ø 100	10	Fonte													
		Total	1 565														
Montfaucon Viffort	RD1 entre Les Simons et Viffort	ø 200	1 160	Fonte	15		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			335 124,20							
		ø 150	45	Fonte													
		ø 80	15	Fonte													
Total	1 220																
Dhuys et Morin en Brie	Carrefour RD1/RD933 à Marchais-en-Brie	ø 150	1 195	Fonte	4		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			19 308,90							
		ø 100	150	Fonte													
		ø 60	120	Fonte													
Total	1 465																
Viffort	Hameau du Chêne Benoit	ø 110	190	PVC			Dévoisement de canalisation										
ST GENGOULPH EPAUX BÉZU LA FERTÉ MILON	Interconnexion Château-Thierry/Villers-Cotterêts	Lot1 Etrépilly Usine de Torcy	ø 250		Fonte	83	9	Pose de canalisations et reprise de branchements	7 265	4 875	1 111 589,48						
			ø 200	500	Fonte												
			ø 100	45	Fonte												
	Total	545															
	Montreuil-aux-Lions	Avenue de Paris	ø 125	433	Fonte	9	16	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			182 821,75						
ø 60			282	Fonte													
Total			715														
Marigny-en-Orxois	Route d'Issonges RD84	ø 150	1 350	Fonte	3		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			222 350,25							
		ø 100	6	Fonte													
		Total	1 356														
ESSÔMES SUR MARNE NOGENT L'ARTAUD	Nogent l'Artaud	Rue du Crochet	ø 75		PVC	4		Extension de canalisation et reprise de branchements	195		38 201,91						
	La Chapelle-sur-Chézy	Rue Principale	ø 125	71	Fonte	2		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		420	92 399,02						
ø 160			415	PVC													
ø 75			8	PVC													
Total	423																
FÈRE EN TARDENOIS OULCHY LE CHATEAU	Oulchy-le-Château	Rue de la Fournelle et Rue de Monjour	ø 125	80	Fonte	14	5	Extension de canalisation			112 800,80						
			ø 100	6	Fonte												
			ø 60	250	Fonte												
	Total	336															
	Fère-en-tardenois	Chemin de Rollequin	ø 63		PVC			Extension de canalisation	340		27 826,32						
Epièdes Beuwardes Fère-en-tardenois	Château de Moucheton	ø 63	30	PVC			Dévoisement de canalisation			3 119,61							
		Route du Four à Verre	ø 100	5							Fonte	Dévoisement de canalisation		6 047,42			
			Avenue du Collège	ø 125											Fonte	Extension de canalisation	70
TOTAL ML RENOUEVÉS POUR 2021	17 073	TOTAL BRT	225	39	TOTAL HT	12 745	532	4 486 095,42									
TOTAL ML SUPPRESSION 2021	532			264													
TOTAL ML EXTENSION 2021	12 745																

* La longueur de réseau de l'USESA a été mise à jour sur la base du SIG et l'intégration des communes de Sergy, Courmont, Coincy, Brécy, Nogent et Villers-Cotterêts. Linéaire total par commune : Sergy = 4,01 km - Courmont = 3,12 km - Coincy = 10,46 km - Brécy = 3 km - Nogent = 9,8 km - Villers-Cotterêts = 65,04 km.



QUELQUES CHANTIERS EN IMAGES

MONTFAUCON / VIFFORT

Lieu : RD 1 entre Les Simons et Viffort
Entreprise titulaire : RVM
Objectif : renouveler une canalisation en mauvais état et en domaine privé
 Travaux financés à 40% par l'AESN
Période : de février à mai 2021



Travaux réalisés
 Canalisations renouvelées :
 • 1 180 ml en DN 200 Fonte
 • 70 ml en DN 150 Fonte
 • 20 ml en DN 80 Fonte

DHUYS ET MORIN EN BRIE

Lieu : Carrefour RD1 / RD933 à Marchais-en-Brie
Entreprise titulaire : RVM
Objectif : renouveler une canalisation en mauvais état et en domaine privé
 Travaux financés à 40% par l'AESN
Période : de février à mai 2021

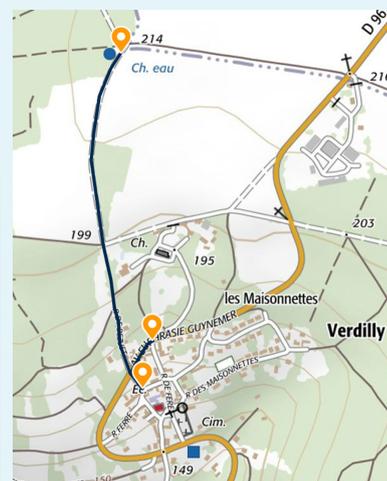
Travaux réalisés
 Canalisations renouvelées :
 • 1 180 ml en DN 200 Fonte
 • 145 ml en DN 100 Fonte
 • 120 ml en DN 60 Fonte
 4 branchements renouvelés



VERDILLY

Lieu : du réservoir de Verdilly à la route d'Epieds
Entreprise titulaire : EUROVIA Picardie
Objectif : renouveler une canalisation en mauvais état
 Travaux financés en partie par l'AESN
Période : juillet à septembre 2021

Travaux réalisés
 Canalisations renouvelées :
 • 890 ml en DN 150 Fonte
 12 branchements renouvelés



2021

Patrimoine

Globalement, les montants réglés en 2021 relatifs aux travaux sont les suivants :

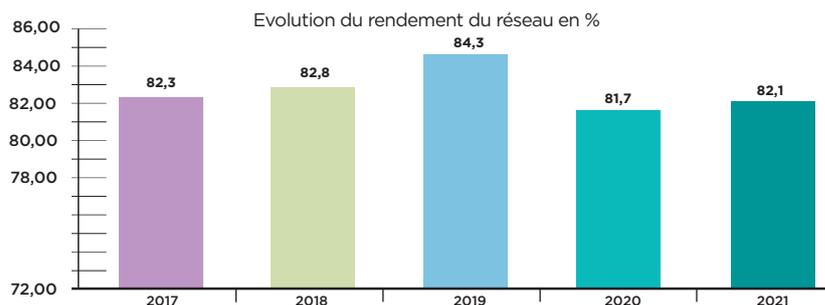
TRAVAUX 2020	DEPENSES (€TTC)
Travaux de branchements neufs	274 312,30 €
Travaux de renouvellement de réseau	2 900 136,10 €
Travaux sur ouvrages Réhabilitation sécurisation réservoirs	618 854,92 €
Marché à Bon de commandes	256 584,25 €
Travaux liés à l'exploitation	21 620,77 €
Usine de traitement à Chézy-sur-Marne (DUP)	6 871,46 €
DUP Captages	2 193,17 €
Réhabilitation station Tardenois - Etudes	6 120,00 €
Réhabilitation station de la Plaine	129 385,36 €
Interconnexion Château-Thierry/Villers-Cotterêts	2 452 787,33 €
Interconnexion Château-Thierry/Tardenois	1 762 557,00 €
Interconnexion Rocourt-Saint-Martin	68 742,52 €
Interconnexion Sergy/Courmont	21 840,00 €
Sectorisation Villers-Cotterêts	39 912,62 €
Réhabilitation des puits	18 277,54 €
Parcours pédagogique "Le Petit Cycle de l'Eau"	3 271,69 €
Equipements (matériel informatique)	8 158,68 €
Véhicule	21 701,26 €
TOTAL (€TTC)	8 613 326,97 €

PERFORMANCES DES RÉSEAUX

RENDEMENT DU RÉSEAU

Le rendement du réseau de distribution est obtenu en faisant le rapport entre *** les volumes consommés** autorisés additionnés des volumes vendus à d'autres services d'eau et *** les volumes produits** (volumes prélevés - besoins des usines) additionnés des volumes achetés. Cet indicateur est simple et dépend des consommations. Il ne traduit pas l'état physique du réseau.

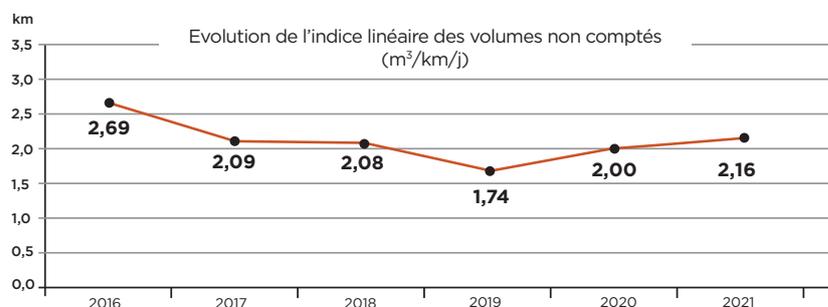
En 2021, le rendement du réseau est de 82.1 % soit une augmentation par rapport à 2020.



INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

L'indice linéaire des volumes non comptés : (volume mis en distribution - volume comptabilisé 365 j) / longueur de canalisation de distribution / 365. Cet indicateur traduit l'ensemble des volumes non comptés et ne porte pas uniquement sur les pertes mais aussi sur les volumes sans comptage.

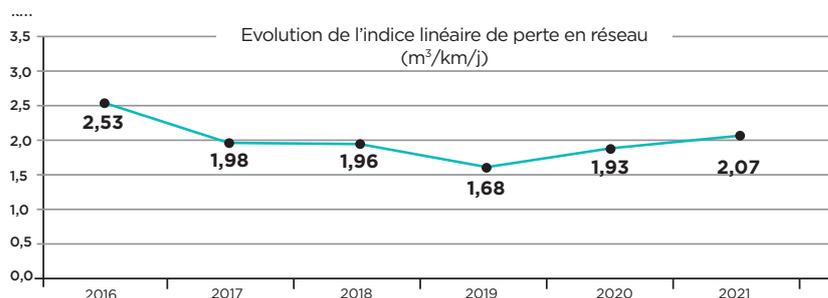
En 2021, l'ILVNC est de 2.16 m³/km/j



INDICE LINÉAIRE DE PERTE EN RÉSEAU

L'indice linéaire de perte en réseau évalue les pertes par fuite sur le réseau : (volume mis en distribution - volume consommé autorisé 365j) / longueur de canalisation de distribution / 365. L'introduction d'estimations rend cet indicateur moins pertinent que l'indice linéaire des volumes non comptés..

En 2021, l'ILP est de 2.07 m³/km/j





PROJETS ET TRAVAUX

Sont présentés dans cette partie du rapport :

- les travaux prévisionnels courants 2022 de renouvellement et de renforcement de canalisation pour le premier tableau
- les travaux du plan pluriannuel d'investissement 2021-2022 dans les tableaux des pages suivantes.

COMMUNES	LIEU	Linéaire (m)	Ø canalisation prévisionnel	Branche-ment	ESTIMATION	SUBVENTIONS		AUTOFINAN-CEMENT USESA
						ATTENDUES	AESN	
PARGNY LA DHUYS DHUYS ET MORIN EN BRIE	RD20 de Pargny à Artonges	1500	125	5	260 000€	40%	104 000€	156 000€
COURTEMONT -VARENNES	Rue Bacchus	320	200	20	150 000€	60%	90 000€	60 000€
PASSY-SUR-MARNE TRELOU-SUR-MARNE	RD320 de Passy à Courcelles	1 700	150	45	450 000€	40%	180 000€	270 000€
VALLÉES EN CHAMPAGNE	RD4 de Nogent au réservoir de Baulne-en-Brie	3 000	125	25	550 000€	40%	220 000€	330 000€
DHUYS ET MORIN EN BRIE	RD1 entre Fontenelle et La Grange en Chart	2 300	150	5	445 000€	40%	178 000€	267 000€
MARIGNY EN ORXOIS	Place de la Halle/Rue des Ecoles/Rue de l'Eglise	360	60	30	120 000€	-	-	120 000€
VILLERS-SUR-FÈRE	Rue Saint-Denis (RD79)	450	150	35	190 000€	60%	114 000€	76 000€
CHÂTEAU-THIERRY	Rue Deville Avenue de Montmirail	750	125	45	280 000€	60%	168 000€	112 000€
PASSY-EN-VALOIS	Grande Rue RD792 jusqu'au réservoir	1 100	125	20	250 000€	-	-	250 000€
CHÂTEAU-THIERRY	Pl. de l'Hôtel de Ville	150	100	5	115 000€	60%	69 000€	46 000€
GLAND	Rue de Château-Thierry RD3	290	150	30	190 000€	40%	76 000€	114 000€
PROGRAMME TRAVAUX 2022		11 920		265	3 000 000€		1 199 000€	1 801 000€

PERSPECTIVES 2022

- Finalisation du complément au schéma directeur pour les six communes ayant adhéré en 2021
- Travaux de renouvellement de réseaux pour un montant prévisionnel de 3 000 000 € HT
- Poursuite des études et travaux d'interconnexions, notamment celles de Château-Thierry/ Tardenois, Sergy et Courmont
- Poursuite des diagnostics de captages
- Poursuite des travaux de réhabilitation de la station de la Plaine



TRAVAUX DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020/2022

OPÉRATION		2021			2022	
		Crédits ouverts	Réalisé CA	RAR	Nouveaux crédits	Total BP
BRANCHEMENTS	Travaux de branchements neufs et compteurs	308 277,53	274 312,30	83 514,85	250 000,00	333 514,85
	Branchements OP 10001 Total	308 277,53	274 312,30	83 514,85	250 000,00	333 514,85
PROGRAMME TRAVAUX COURANTS	Programme travaux courants	1 679 047,67	1 084 567,53	446 584,36	300 000,00	746 584,36
	Programmation travaux 2021	2 640 000,00	1 809 088,57	934 984,73	911 000,00	1 845 984,73
	Programmation travaux 2022				3 462 000,00	3 462 000,00
	Publications AO	15 000,00	6 480,00		15 000,00	15 000,00
	Travaux courants OP 10002 Total	4 334 047,67	2 900 136,10	1 381 569,09	4 688 000,00	6 069 569,09
TRAVAUX SUR RÉSERVOIRS	Réhabilitation réservoir Gandelu	2 352,00		2 352,00		2 352,00
	Réhabilitation Fossoy La Nouette Armentières Villers Fresnes Cugny	15 412,46	126,00			
	Réhabilitation accord cadre	209 673,34	103 880,02	112 813,32		112 813,32
	Réhabilitation réservoirs 2020 2021 - Etampes/Epoux Le Tartre	667 148,51	509 908,04	168 364,47		168 364,47
	1 réservoir / an (2022)					
	Travaux préventifs / sécurisation	30 000,00	4 940,86		36 000,00	36 000,00
	Programme 2021 Accord cadre	100 000,00			60 000,00	60 000,00
Programme 2022 Accord cadre				15 000	15 000	
Travaux sur réservoirs OP 10003 Total	1 024 586,31	618 854,92	283 529,79	111 000,00	394 529,79	
MARCHÉS BONS DE COMMANDE	Marchés à bons de commande 2017-2021	128 339,40	256 584,25			
	Marchés à bons de commande 2021-2025	300 000,00		69 565,98	300 000,00	369 565,98
Marchés bons de commande OP 10004 Total	428 339,40	256 584,25	69 565,98	300 000,00	369 565,98	
TRAVAUX EXPLOITATION	Travaux liés à l'exploitation	68 661,20	18 661,20	62 538,62	60 000,00	122 538,62
	Travaux sécurisation ouvrages nvelles communes	70 000,00	2 959,57	23 510,26		23 510,26
Travaux liés à l'exploitation OP 10005 Total	138 661,20	21 620,77	86 048,88	60 000,00	146 048,88	
DUP CAPTAGES	Etudes et travaux DUP sur captages		1 113,17			
	Nouvelles communes (Brécy/Coigny)	50 400,00	1 080,00	1 356,00	70 000,00	71 356,00
Travaux dup sur captages OP 10008 Total	50 400,00	2 193,17	1 356,00	70 000,00	71 356,00	
STATION DE TRAITEMENT CHÉZY-SUR-MARNE	Construction Usine Chézy-sur-Marne (solde maîtrise d'œuvre)	5 340,07	5 298,00	5 340,07		5 340,07
	DUP Prise d'eau en Marne	60 000,00	1 573,46		15 000,00	15 000,00
Station traitement Chézy/Marne OP 10009 Total	65 340,07	6 871,46	5 340,07	15 000,00	20 340,07	
CONSTRUCTION BACHE C. VARENNES ET CANALISATIONS	Frais d'étude - Maîtrise d'œuvre	1 328,42		1 328,42		1 328,42
	Création bache et canalisations					
Création bache C.Varennas OP 10012 Total	1 328,42		1 328,42		1 328,42	
INTERCONNEXION CHÂTEAU-TH VILLERS-COTT.	Etudes -Maîtrise d'œuvre		56 622,00	9 649,20		9 649,20
	Travaux	2 710 536,55	2 396 165,33	248 100,02	40 000,00	288 100,02
Interco. St Gengoulph/Villers-Cott Op 10017 Total	2 710 536,55	2 452 787,33	257 749,22	40 000,00	297 749,22	
RENFORCEMENT RÉSERVOIRS	Etudes/MO Création réservoir Les Chesnaux /Bonnel/ Lauconnois	6 889,42		6 889,42		6 889,42
	Travaux Création réservoir les Chesnaux Lauconnois					
Renforcement Réservoirs OP 10018 Total	6 889,42		6 889,42		6 889,42	
STATION DE LA PLAINE	Etude/Réhabilitation usine de la Plaine	30 164,34		30 164,34		30 164,34
	Missions connexes (géotechniques - géodetection.)	11 520,00		11 520,00		11 520,00
	Réhabilitation usine de la Plaine	1 450 000,00	129 385,36	1 303 160,57	805 000,00	2 108 160,57
	Raccorderments			17 454,07		17 454,07
Réhabilitation Station La Plaine OP 10019 Total	1 491 684,34	129 385,36	1 362 298,98	805 000,00	2 167 298,98	
INTERCONNEXION CHÂTEAU-TH TARDENOIS.	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre	77 926,80	43 641,11	32 959,69		32 959,69
	Travaux + Raccorderments	2 500 000,60	1 718 915,89	782 410,71	1 984 000,00	2 766 410,71
Interco. Château/Tardenois Op 10020 Total	2 577 927,40	1 762 557,00	815 370,40	1 984 000,00	2 799 370,40	
MISE À JOUR SCHEMA DIRECTEUR	Maîtrise d'œuvre - Etudes					
	Mise à jour suite intégration communes	60 000,00		77 052,00		77 052,00
Etude métabolites sur ressources				30 000,00	30 000,00	
Mise à jour Schéma Directeur OP 10022 Total	60 000,00		77 052,00	30 000,00	107 052,00	
RÉHABILITATION DES PUIITS - DIAGNOSTIC	Etudes - maîtrise d'œuvre	8 839,54	8 077,54			
	Réhabilitation CI - C2 - P11					
	Analyse productivité des puits (Diagnostic 12 captages)	276 312,00	10 200,00	241 632,00		241 632,00
	Diagnostic captages nouvelles communes + piézomètres	45 000,00		66 588,00	200 000,00	266 588,00
Réhabilitation Puits OP 10023 Total	330 151,54	18 277,54	308 220,00	200 000,00	508 220,00	
PARCOURS PÉDAGOGIQUE	Etudes	882,00	594,00			
	Travaux	2 700,49	2 677,69			
Parcours Pédagogique OP 10024 Total	3 582,49	3 271,69				
RÉHABILITATION STATION FÈRE EN TRADENOIS	Etudes maîtrise d'œuvre 'Artellia) et diagnostic puits	71 919,60	6 120,00	30 720,00	15 000,00	45 720,00
	Travaux	100 000,00		17 079,60	35 000,00	52 079,60
Réhabilitation station Fère-en-tardenois OP 10025 Total	171 919,60	6 120,00	47 799,60	50 000,00	97 799,60	
INTERCONNEXION ROCOURT ST-M.	Frais d'études /frais connexes		2 879,32	12 705,53		12 705,53
	Travaux	300 000,00	65 863,20	221 778,60	34 000,00	255 778,60
Interco. Rocourt OP 10027 Total	300 000,00	68 742,52	234 484,13	34 000,00	268 484,13	
INTERCONNEXION SERGY/COURMONT	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre	120 000,00	5 640,00	25 200,00		25 200,00
	Travaux		16 200,00	52 108,56	1 000 000,00	1 052 108,56
Interconnexion Sergy/Courmont OP 10028 Total	120 000,00	21 840,00	77 308,56	1 000 000,00	1 077 308,56	
CANALISATIONS RÉSERVOIRS Chesnaux/Lauconnois/SNCF	Frais d'études - Maîtrise d'œuvre	65 628,60		65 628,60	15 000,00	80 628,60
	Travaux	150 000,00			800 000,00	800 000,00
Canalisations Réservoirs OP 10029 Total	215 628,60		65 628,60	815 000,00	880 628,60	
ELABORATION DU PGSSE	Etudes	50 000,00			106 000,00	106 000,00
	PGSSE OP 10030 Total	50 000,00			106 000,00	106 000,00
SECTORISATION VILLERS-COTTERÉTS	Travaux sectorisation	50 000,00	39 912,62			
	Sectorisation OP 10031 Total	50 000,00	39 912,62			
INTERCONNEXION BRUMETZ/MONTIGNY L'ALLIER	Frais études				50 000,00	50 000,00
	Travaux (2023)					
Interconnexion Brumetz/Montigny l'Allier Total				50 000,00	50 000,00	
ACQUISITION TERRAIN	Aquisition terrain				10 000,00	10 000,00
	Stratégie foncière	100 000,00			100 000,00	100 000,00
Acquisition Terrain Total	100 000,00			110 000,00	110 000,00	
INFORMATIQUE ET MOBILIER	Matériel informatique/équipement bureau	14 338,80	8 158,68		10 000,00	10 000,00
	Equipelement Informatique OP 54 Total	14 338,80	8 158,68		10 000,00	10 000,00
ACQUISITION VÉHICULE	Véhicule	21 701,26	21 701,26			
	Acquisition Vehicule OP 55 Total	21 701,26	21 701,26			
TOTAL (en €)		14 575 340,60	8 613 326,97	5 165 053,99	10 728 000,00	15 893 053,99

2021

Qualité de l'eau



→ **99.6 % de taux de conformité** pour les paramètres microbiologiques sur l'eau distribuée.

→ **91.9 % de taux de conformité** pour les paramètres physico-chimiques sur l'eau distribuée.

ANALYSES ET CONFORMITÉ

DOUBLE CONTRÔLE

- Contrôle sanitaire officiel effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
L'ARS inspecte les installations de production, de traitement et de distribution et vérifie la qualité de l'eau. Les analyses sont réalisées à trois niveaux : ressource (eau brute), point de mise en distribution et robinets utilisés par le consommateur..
- Contrôle d'auto-surveillance par le délégataire qui établit un programme annuel d'analyses.

BILAN DES ANALYSES

Les analyses sont réparties en 2 groupes principaux : les analyses sur les paramètres microbiologiques (mise en évidence des bactéries) et les analyses sur les paramètres physico-chimiques (turbidité, composés chimiques, minéraux, métaux, composés toxiques...).

dans l'eau mais qui peuvent mettre en évidence une présence importante d'un autre paramètre au niveau de la ressource ou un dysfonctionnement de la station de traitement. Elles peuvent aussi être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur (paramètres microbiologiques, couleur, conductivité, fer, manganèse...).

Depuis janvier 2021, huit nouvelles molécules ont été ajoutées à la liste des analyses. Parmi elles figurent la chloridazone (un désherbant de la betterave, interdit depuis 2020) et ses métabolites (nouvelles molécules issues de la dégradation de la molécule originale). Sur plusieurs des ressources de l'USESA, la présence de deux métabolites de la chloridazone, la chloridazone-desphényl et la chloridazone-méthyl-desphényl a été constatée dans les eaux distribuées à des concentrations supérieures à la limite de qualité fixée à 0,1 µg/L. Ces dépassements entraînent également le dépassement du paramètre "total pesticides".

RÉSULTATS DES RESSOURCES

	Agence Régionale de Santé		Délégataire	
	Paramètres analysés	Résultats non conformes	Paramètres analysés	Résultats non conformes
Microbiologie	32	0	379	0
Physico-chimie	9 219	1	750	0

Tous les résultats sont conformes.

L'ARS a donné les indications suivantes :

- La présence de chaque molécule ou métabolite est limitée à 0,1 µg/L par la réglementation.
- Cette valeur de 0,1µg/L a pour seul objectif de réduire la présence dans l'eau de ces molécules indésirables au plus bas niveau possible (c'était la limite détectable quand la réglementation a été faite).
- Elle n'est pas fondée sur une approche toxicologique, et n'a donc pas de signification sanitaire (elle ne permet pas d'établir un lien avec un risque pour la santé).
- La gestion des risques sanitaires liés aux pesticides est fondée sur la "valeur sanitaire maximale (Vmax)".
- Pour les deux métabolites en question, la Vmax est de 44.4 µg/L. La teneur maximale de 1,36 µg/L sur les installations de l'USESA est inférieure à la Vmax. Il n'y a donc pas lieu de restreindre la consommation d'eau pour tous les usages alimentaires.
- Toutefois, une surveillance renforcée de la présence de ces métabolites est mise en place par l'ARS, afin de suivre l'évolution de la situation.

RÉSULTATS SUR L'EAU DISTRIBUÉE

	Agence Régionale de Santé		Délégataire	
	Paramètres analysés	Résultats non conformes	Paramètres analysés	Résultats non conformes
Paramètres soumis à Limite de qualité				
Microbiologie	576	1	1 297	6
Physico-chimie	11 208	52	1 105	8
Paramètres soumis à Référence de qualité				
	Paramètres analysés	Dépassements de la référence	Paramètres analysés	Dépassements de la référence
Microbiologie	881	4	1 997	11
Physico-chimie	2 871	16	2 713	3
Autres paramètres analysés				
Microbiologie	-	-	509	-
Physico-chimie	2 482	-	166	-

L'eau a toujours été déclarée consommable par l'Agence Régionale de Santé

Les limites de qualité correspondent à des concentrations maximales admises à respecter et portent sur des paramètres susceptibles de générer des effets immédiats ou à long terme pour la santé (paramètres microbiologiques, nitrates, pesticides, sous-produits de désinfection de l'eau, certains métaux, solvants chlorés...). Les références de qualité donnent des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations et d'évaluation de risques pour la santé des personnes. Elles concernent des substances sans incidence directe sur la santé des consommateurs aux teneurs habituellement observées

Une communication sur ces métabolites a été réalisée auprès des abonnés par le biais d'un communiqué sur le site de l'USESA, accompagné du courrier de la préfecture. L'USESA recherche les moyens à mettre en œuvre pour ramener cette teneur dans la limite réglementaire.

TAUX DE CONFORMITÉ

Le taux de conformité microbiologique est de 99.6%.
Le taux de conformité physico-chimique est de 92.4%.
Le tableau ci-dessous présente l'évolution des taux de conformité.

	2019	2020	2021
Taux de conformité microbiologique	100 %	99 %	99.6 %
Nombre de prélèvements non conformes	0	2	1
Nombre de prélèvements total	190	194	305
Taux de conformité physico-chimique	100 %	98.5 %	92.4%
Nombre de prélèvements non conformes	0	3	24
Nombre de prélèvements total	204	201	329



2021

Protection et préservation des ressources



- 28 arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique signés pour tous les captages d'eau souterraine
- 1 arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour la prise d'eau en Marne
- 13 Aires d'Alimentation de Captages définies
- 17 contrôles d'arrêtés de DUP et 9 contrôles d'AAC

ARRÊTÉ DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

En 2021, 3 arrêtés de déclaration d'Utilité Publique ont été signés. Il s'agit des arrêtés concernant les captages suivants :

- prise d'eau en rivière Marne -captages F3 et F4 à Villers-Cotterêts

Ces arrêtés préfectoraux de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) définissent notamment les périmètres de protection et les prescriptions applicables à l'intérieur de ces périmètres. L'objectif est de maîtriser les sources de pollution ponctuelles ou accidentelles.

AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

Il s'agit de définir, de façon hydrogéologique, l'Aire d'Alimentation d'un Captage, de réunir les acteurs locaux (collectivités, artisanat, industries, agriculture, particuliers...) afin de mettre en place des solutions pour préserver/reconquérir la qualité de l'eau. L'objectif est de maîtriser les pollutions diffuses.

Sur le territoire de l'USESA, **13 Aires d'Alimentation de Captages** sont définies et des actions de préservation de la ressource sont en cours ou à venir sur ces territoires. Le tableau ci-contre présente les captages et leurs aires d'alimentation.

Désignation du captage	Etendue de l'Aire d'Alimentation
Source d'Epaux-Bézu	3440 ha sur les communes d'Epaux-Bézu, Bonnesvalyn, Bézu-Saint-Germain, Château-Thierry, Etrepilly et Grisolles
Source de Coupigny/Montlevon	4270 ha sur les communes de Montlevon, Pargny-la-Dhuys, Montigny-Les-Condé, Courboin, Saint-Eugène, Condé-en-Brie, Nesles La Montagne
Source de Monthiers Source de Licy-Clignon	538 ha sur les communes de Licy-Clignon et Monthiers
Puits de La Ferté Milon	184 ha sur les communes de La Ferté Milon et Marolles
Source de Chézy-en-Orxois	51 ha sur les communes de Chézy-en-Orxois et La Ferté Milon
Puits C1-C2-P11 Chézy-sur-Marne	9 200 ha sur les communes de Chézy-sur-Marne, Nesles-la-Montagne, Etampes-sur-Marne, Nogentel, Essises, Essômes-sur-Marne, La Chapelle-sur-Chézy, Rozoy-Bellevale, Montlevon, Courboin, Viffort, Viels-Maisons
Prise d'eau en Marne Chézy-sur-Marne	84 600 ha dont 19 450 ha en zone pertinente d'action sur des communes de l'Aisne.
Sources (2) de La Chapelle Monthodon Vallées-en-Champagne	2077 ha sur les communes de Vallées-en-Champagne, Dormans, Le Breuil, Troissy, Igny-Comblizy
Saulchery	702 ha sur les communes de Saulchery, Charly-sur-Marne, Essômes-sur-Marne et Romeny-sur-Marne
Brécy 1 (Huttins)	681 ha sur les communes de Coincy, Brécy, Rocourt Saint Martin, Grisolles, Bézu Saint Germain et Epaux-Bézu
Brécy 2 (Les Martelets)	1 917 ha sur les communes de Coincy, Brécy, Bézu Saint-Germain, Epieds, Beuvardes, Rocourt Saint-Martin et Mont Saint-Père
Coincy	436 ha sur les communes de Coincy et Brécy
Nogentel	217 ha sur la commune de Nogentel



1 PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT
But : éliminer le risque de contamination directe. Acquisition par le propriétaire du captage Doit être clôturé. Toute activité y est interdite.

2 PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE
Il protège le captage/aux migrations de substances polluantes. Les activités pouvant nuire à la qualité des eaux y sont réglementées voire interdites.

3 PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNE
Il renforce la protection notamment vis-à-vis des substance chimiques. Les activités ou stockages à risques y sont strictement réglementés.

4 AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE :
c'est la surface du sol alimentant toute la partie de la nappe sollicitée par le captage. C'est sur ce territoire que des plans d'actions volontaires peuvent être engagés.

2021

Les ressources

ETUDE EN COURS

Elaboration du plan d'actions pour les Aires d'Alimentation des Captages de la plaine alluviale et de la prise d'eau en Marne. L'étude a débuté le 20 septembre 2019. La période liée à la crise sanitaire a rendu les rencontres difficiles et l'étude a pris du retard.

DIAGNOSTIC DE CAPTAGES

Ce diagnostic va permettre d'établir l'état des captages et leur productivité. Les conclusions permettront de bâtir un programme de travaux éventuels afin d'assurer le bon fonctionnement de ces captages et prévenir de dégradations potentielles. Des opérations de passages caméra, de pompages par paliers, de mesure de débits des trop pleins des sources... sont prévus dans le programme. Ces opérations nécessitent l'arrêt du captage pour la distribution, le démontage des pompes en place, la mise en place d'installations pour le rejet des eaux pompées... Douze captages sont concernés pas ce diagnostic en 2021. Une seconde tranche est prévue pour l'année 2022.



ACTIONS PRINCIPALES MENÉES SUR LES AIRES D'ALIMENTATION

- **Contrôle/inspection terrain** des prescriptions des arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique des captages. L'objectif du contrôle est de vérifier que les prescriptions de l'arrêté de DUP sont respectées.

En 2021, ces contrôles ont été réalisés sur les captages de Torcy en Valois, Licy-Clignon, Monthiers, La Chapelle Monthodon (2), Nogent l'Artaud, Montlevon, La Ferté Milon, Chézy en Orxois, Saulchery, Coincy (2), Nogentel, Villers-Cotterêts (4) et Haramont.



- **Contrôle/inspection terrain** des Aires d'Alimentation des Captages. L'objectif est de vérifier visuellement sur le territoire de l'AAC, si des activités ou éléments vont à l'encontre du plan d'actions ou de la préservation de la ressource en eau. En 2021, ces contrôles ont été réalisés sur les AAC de Licy-Clignon/Monthiers, La Ferté Milon, Saulchery, Nogentel, La Chapelle Monthodon, Coincy, Coupigny/Montlevon, Chézy en Orxois.

- **Contrôle du bail environnemental de 14ha sur le captage d'Epoux-Bézu.**

Chaque année, un contrôle est réalisé afin de vérifier l'adéquation entre les prescriptions du bail environnemental et la mise en œuvre sur le terrain. Cette année, le contrôle a été réalisé le 19 novembre 2021.



- **Suivi du contrat azote sur les AAC de Licy-Clignon/ Monthiers, de La Ferté-Milon et de Chézy-en-Orxois.**

- Suivi d'une parcelle fixe sur les AAC sur 3 ans (engagement de 6 agriculteurs).
- Mise en œuvre des pratiques de fertilisation optimisée.
- Suivi des pratiques de fertilisation et évaluation par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne.

- **Poursuite de rencontres individuelles d'agriculteurs** dans le but de présenter la situation qualitative de l'eau du captage autour duquel ils exploitent.

- **Signature de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique de la prise d'eau en Marne** le 5 novembre 2021

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des contrôles terrain des arrêtés de DUP et des AAC
- Poursuite des actions inscrites dans le contrat territorial Eau et Climat signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Réflexion sur l'évolution des métabolites de chloridazone dont la détection a été initiée en 2021
- Mise en place du plan des Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux sur 2 Unités de distribution et extension à d'autres secteurs du territoire

2021

Actions de sensibilisation et de communication

- Inauguration du parcours pédagogique
- 13 interventions en milieu scolaire
- L'année 2021 a été marquée par une réduction du nombre d'interventions pédagogiques du fait des restrictions en matière de réunions liées à la crise sanitaire du covid 19



INAUGURATION DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE

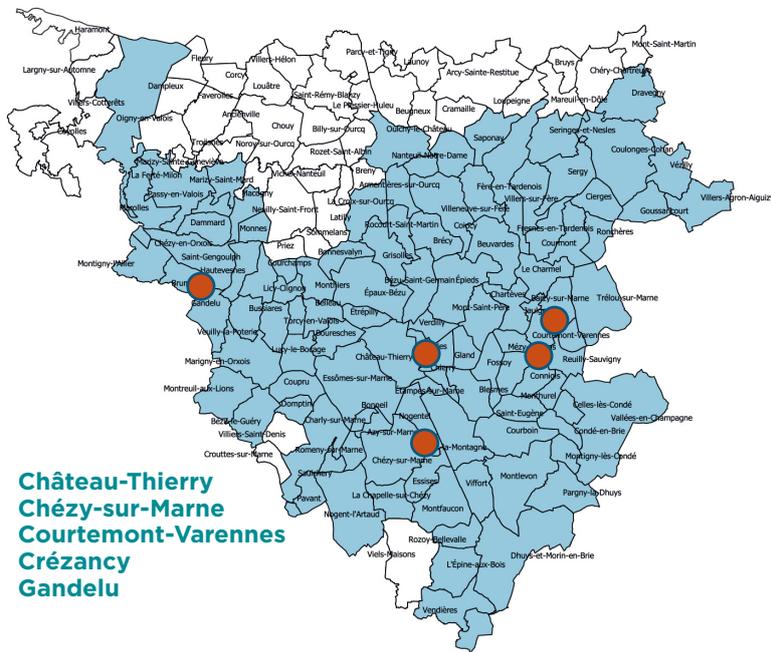
Les travaux de réalisation du parcours pédagogique ont été finalisés en début d'année 2021. Cependant, compte tenu de la crise sanitaire, le parcours n'a pu être inauguré que le 30 septembre 2021. Les visites de groupes scolaires seront programmées en 2022.



ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Les interventions de l'USESA en milieu scolaire ont été les suivantes :

- **4 interventions dans le cadre de "classes d'eau"** avec une aide financière de l'USESA. Dix autres interventions étaient prévues mais ont été annulées par les écoles du fait de la crise sanitaire. Lors de l'intervention au cours d'une classe d'eau, la visite d'une installation de production d'eau (captage, réservoir) est possible en fonction de l'âge des élèves.
- **9 interventions ponctuelles d'une demi-journée**



PERSPECTIVES 2022

- Reconduction des ateliers à destination des habitants qui n'ont pas pu avoir lieu en 2021 du fait de la crise sanitaire
- Reprise des interventions sur les économies d'eau qui n'ont pas été réalisées en 2021 du fait de la crise sanitaire
- Poursuite des interventions en milieu scolaire
- Ouverture du parcours pédagogique aux scolaires



Fuites après compteurs SUR LES INSTALLATIONS PRIVÉES

Les fuites après compteurs sur les installations privées des abonnés sont considérées :

- Pour les abonnés domestiques : selon le principe d'application de la Loi Warsmann issue du Décret N°2012-1078 du 24 septembre 2012,
- Pour les autres catégories d'abonnés : selon le dispositif d'aide mis en place par l'USESA (artisans, industriels, établissements publics.....) aux mêmes conditions que pour les abonnés domestiques mais avec un écrêtement plafonné au volume de 3000 m³.

Les délégués en charge des constats fuite (nommés par secteur) :

Secteur Fère-en-Tardenois/Oulchy-le-Château :

Michel MATHIS/Jean-Pierre BANDRY
Secteur Château-Thierry :

Patrick MALEZE/Jean-Luc MAGNIER
Secteur Saint-Gengoulph/Epoux-

Bézu/La Ferté-Milon/Villers-Cotterêts :

Jacques GEBKA/Philippe MARCHAL
Secteur Essômes-sur-Marne/Nogent-

l'Artaud : Maryse HERNANDEZ
Secteur Marne et Surmelin/La Brie :

Mickaël PEUGNIEZ.

ANNEES	NOMBRE DOSSIERS	VOLUMES ECRETES	VOLUME MOYEN par fuite
		m ³	
2013	90	50 196	558
2014	98	69 600	710
2015	78	53 180	682
2016	92	51 071	555
2017	60	33 954	566
2018	55	23 062	419
2019	69	25 798	374
2020	72	25 886	360
2021	66	25 903	392
TOTAL	680	358 650	

Protection incendie

→ 79 communes adhérentes à la prestation

→ 41 poteaux renouvelés

→ 80 poteaux mis en peinture

Depuis 1985, chaque année l'USESA organise les contrôles des hydrants situés sur son territoire (poteaux incendie - points d'aspiration).

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

79 communes adhèrent à la prestation

- La cotisation est de 1.98 €/habitant
- Les travaux réalisés en 2021 :
 - renouvellement de 41 poteaux
 - mise en peinture de 80 poteaux
 - entretien et changement de pièces pour 14 poteaux.

INFORMATION DES MAIRES

L'USESA informe chaque commune des dates retenues pour les contrôles effectués par le Centre de Secours dépendant de la commune et un agent du délégataire. La responsabilité de la compétence incendie est du ressort du Maire.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES HYDRANTS

Un Règlement Départemental de défense extérieure contre l'incendie a été arrêté le 11 juillet 2017. Un arrêté communal était à prendre avant le mois de juillet 2018 pour répondre à cet arrêté préfectoral.

La compétence de Défense Extérieure Contre l'Incendie reste une compétence communale et le maire est seul à posséder le pouvoir de police spéciale de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Les modalités de visite et de contrôle des hydrants ont été validées et délibérées en séance du 27 mars 2018 par le comité syndical de l'USESA comme suit :

Contrôle :

- Périodicité : tous les 3 ans (environ 1/3 des hydrants contrôlés tous les ans).
- Modalité : débits maximums des P.I réalisés par échantillonnage et par simulation hydraulique (modélisation).
- Mesure pression statique.
- Vérification d'autres points de contrôle (vidange, couleur, bouchon, signalisation, numérotation, accessibilité, manoeuvrabilité...).
- Réalisation de tableaux des contrôles des poteaux et bouche d'incendie pour les communes adhérentes à la convention d'entretien.

Visite :

Le délégataire VEOLIA participe aux exercices et aux essais des pompiers conformément à la Délégation de Service Public. Ces visites opérationnelles du SDIS sont annuelles et réalisées sur l'ensemble des communes adhérentes à l'USESA. Les contrôles des Points d'Eau d'Incendie seront réalisés en même temps que ces visites (1/3 du territoire par an).

PERSPECTIVES 2022

- Adhésion de trois nouvelles communes à partir du 1^{er} janvier 2022 : Crézancy, Monthurel et Montigny l'Allier
- Modification de la convention incendie : participation financière / habitant revue à la baisse

2021

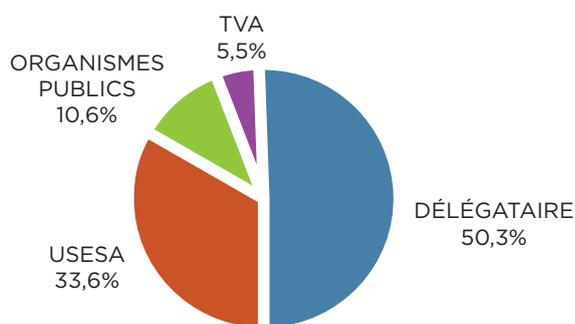
Données financières



- Prix moyen TTC du m³ d'eau au 1^{er} janvier 2022 : 2,75 €
- Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
Sections : Fonctionnement = 5 915 379.12 €/Investissement = 18 177 077.94 € - Montant total du budget 2021 : 24 092 457.06 €
- Les recettes s'élèvent à 10 860 276.84 € et les dépenses à 10 342 301.89 €
- Le résultat de l'exercice s'élève à 517 974.95 €

TARIFICATION DE L'EAU POTABLE

Au 1^{er} Janvier 2022, le prix moyen du m³ d'eau pour un abonné consommant 120 m³/an (consommation de référence) est de **2.75€ TTC**.



USESA : investissements et renouvellement des réseaux
DELEGATAIRE : service exploitation - renouvellement matériel
ORGANISMES PUBLICS : AESN (taxes préservation ressource en eau et pollution) / EPTB (prélèvement Seine Grands Lacs)
TVA : 5.5 %

DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL de l'USESA dans sa séance du 8 décembre 2020 :

Les élus ont voté favorablement une baisse du prix de l'eau à compter des facturations du 1^{er} semestre 2021, sur les montants suivants :

Part USESA :

- Baisse de l'abonnement annuel : - 18 € H.T
- Baisse du tarif m³ : - 0.10 € H.T

Pour une consommation de 120 m³, le tarif moyen, de la part USESA, de 1.18 € au 1^{er} janvier 2020 bénéficie d'une baisse de 21 % au 1^{er} janvier 2021.

Part USESA (H.T)	01/01/19	01/01/20	01/01/21	% évolution 2020/2021
Abonnement annuel (€)	41,60	35,24	17,24	-51%
Consommation (€/m ³)	0,8667	0,8825	0,7825	-9%
Tarif pour 120 m ³ (€)	1,21	1,18	0,93	-21%

DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL de l'USESA :

Dans sa séance du 14 décembre 2021, les élus ont décidé pour la tarification 2022 :

- de ne pas appliquer l'augmentation liée à l'indexation des prix sur la part syndicale 2022 (+ 3.55%)
- et de fixer les tarifs du lissage tarifaire applicables au 1^{er} janvier 2022 aux montants hors taxes suivants pour les communes ayant intégré l'USESA au 1^{er} janvier 2021.

	PART SYNDICALE			
	PRIME FIXE ANNUELLE (€H.T)		PART VARIABLE (€HT/m ³)	
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2022
USESA	17.24	17.24	0,7825	0,7825
Lissage tarifaire 2021/2026				
Villers-Cotterêts	14.12	14.92	0,2980	0,4253
Brécy	17.24	17.24	0,7180	0,7383
Coincy	17.24	17.24	0,7250	0,7453
Courmont	5.24	7.82	0,1107	0,2467
Nogentel	14.74	15.42	0,3111	0,4092
Sergy	5.24	7.82	0,1107	0,2467

Les 2 tableaux en page suivante présentent la tarification au 1^{er} janvier 2020 et la tarification au 1^{er} janvier 2021 pour une facture de 120 m³.



2021

Données financières

FACTURE 120 m³ - TARIF (€) AU 1^{er} JANVIER 2021

DÉTAIL DE LA FACTURE	Nbre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant USESA hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
PART DELEGATAIRE VEOLIA							
Abonnement délégataire ø 15	2	29,82	59,64				
Consommation délégataire Tranche de 0/30 m ³	30	0,5488	16,46				
Consommation délégataire Tranche de 30/60 m ³	30	1,1664	34,99				
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m ³	60	0,8248	49,49				
SOUS TOTAL			160,58			8,83	169,42
PAR COLLECTIVITE USESA							
Abonnement USESA ø 15	2	8,62		17,24			
Consommation USESA	120	0,7825		93,90			
SOUS TOTAL				111,14		6,11	117,25
AUTRES REDEVANCES							
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040			0,48		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700			8,40		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200			26,40		
SOUS TOTAL					35,28	1,94	37,22
TOTAL			160,58	111,14	35,28	16,89	323,89
MONTANT H.T.							307,00
MONTANT TVA							16,89
MONTANT FACTURE TTC							323,89
							<i>Coût TTC du m³ : 2,6991</i>
							<i>Coût HT du m³ (parts délégataire + USESA) 2,2644</i>

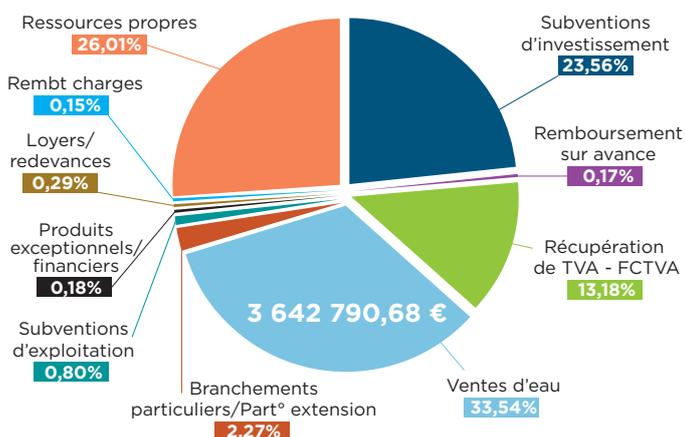
FACTURE 120 m³ - TARIF (€) AU 1^{er} JANVIER 2022

DÉTAIL DE LA FACTURE	Nbre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
SERVICE DE L'EAU POTABLE						
Abonnement délégataire ø 15	2	30,88	61,76			
Abonnement USESA ø 15	2	8,62		17,24		
Consommation délégataire Tranche de 0/30 m ³	30	0,5682	17,05			
Consommation délégataire Tranche de 30/60 m ³	30	1,2078	36,23			
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m ³	60	0,8540	51,24			
Consommation USESA	120	0,7825		93,90		
SOUS TOTAL			166,28	111,14	15,26	292,68
AUTRES REDEVANCES						
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040		0,48		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700		8,40		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200		26,40		
SOUS TOTAL				35,28	1,94	37,22
TOTAL			166,28	146,42	17,20	329,90
MONTANT H.T.						312,70
MONTANT TVA						17,20
MONTANT FACTURE TTC						329,90
						<i>Coût TTC du m³ : 2,7492</i>
						<i>Coût HT du m³ (parts délégataire + USESA) 2,3118</i>

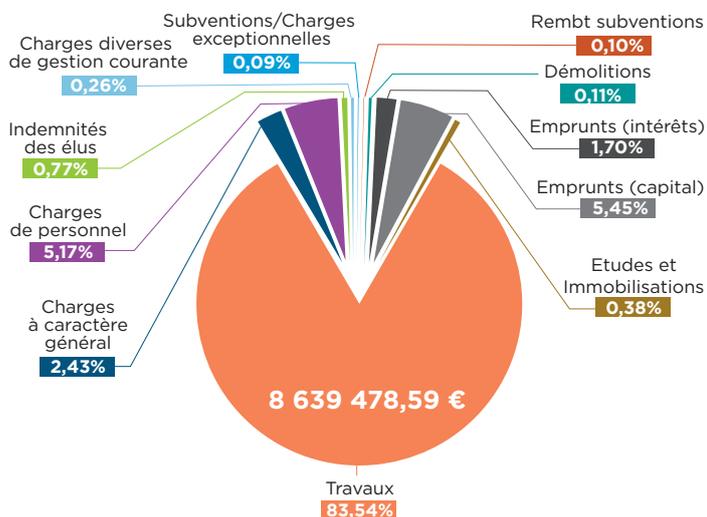


RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

LES RECETTES 2021 (fonctionnement et investissement) **s'élèvent à 10 860 276,84 €** (hors provisions pour amortissements)



LES DÉPENSES 2021 (fonctionnement et investissement) **s'élèvent à 10 342 301,89 €** (hors charges d'amortissements des biens)



Le compte administratif est joint en annexe.

PRINCIPALES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

BUDGET PRIMITIF

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	5 915 379,12 €
Section d'investissement	18 177 077,94 €
Montant total du budget 2021	24 092 457,06 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

Section de fonctionnement	Dépenses	3 255 697,38 €	1 419 817,38 €
	Recettes	4 675 514,76 €	
Section d'investissement	Dépenses	11 321 918,75 €	- 901 842,43 €
	Recettes	10 420 076,32 €	
Résultat de l'exercice 2021			517 974,95 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2021

	Résultat antérieur	Résultat 2021	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	2 253 299,23 €	1 419 817,38 €	3 673 116,61 €
Section d'investissement	1 056 275,27 €	- 901 842,43 €	154 432,84 €
Total		517 974,95 €	3 827 549,45 €
Restes à réaliser		Dépenses	- 5 165 053,99 €
		Recettes	+ 3 180 301,79 €
Résultat global cumulé au 31.12.2021			1 842 797,25 €

AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ EN 2021

	DÉPENSES	RECETTES
Recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre)		4 025 573,27 €
Dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	1 089 606,58 €	
Remboursement de la dette (capital)	563 780,32 €	
Total	1 653 386,90 €	4 025 573,27 €
Autofinancement 2021	2 372 186,37 €	

PERSPECTIVES 2022

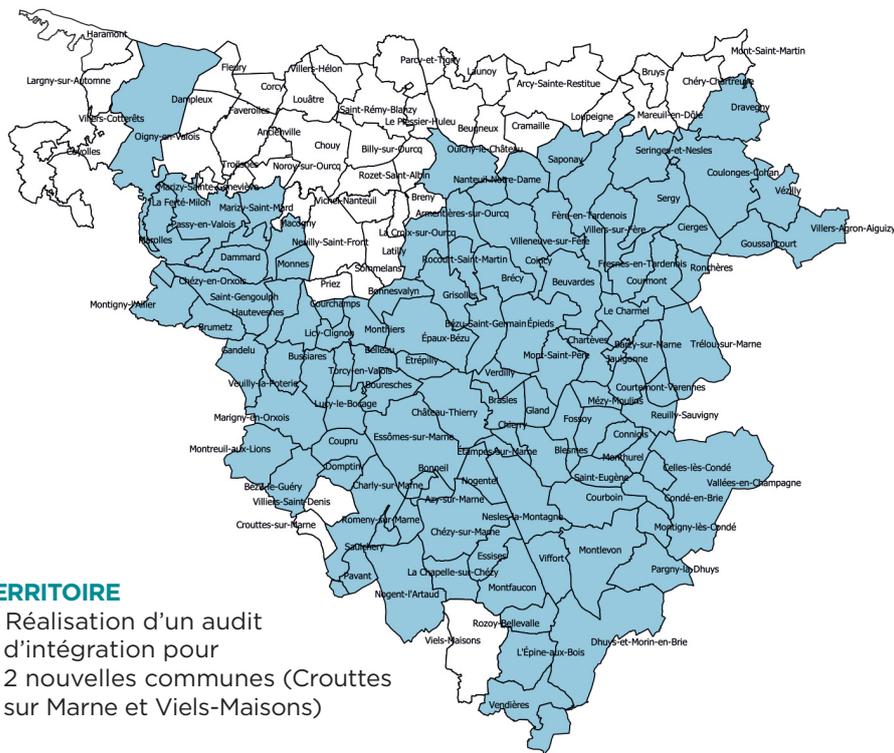
- Maintien du fort niveau d'investissement pour les travaux du schéma directeur et des travaux courants
- Gel de la part syndicale
- Financement des travaux par recours à l'emprunt pour poursuivre les investissements du schéma directeur

PERSPECTIVES 2022

POUR L'USESA



Vézilly



TERRITOIRE

- Réalisation d'un audit d'intégration pour 2 nouvelles communes (Crouttes sur Marne et Viels-Maisons)

PATRIMOINE

- Finalisation du complément au schéma directeur sur les six communes ayant adhéré en 2021
- Travaux de renouvellement de réseaux pour un montant prévisionnel de 3 000 000 € HT
- Poursuite des études et travaux d'interconnexions, notamment celles de Château-Thierry/ Tardenois, Sergy et Courmont
- Poursuite des diagnostics de captages
- Poursuite des travaux de réhabilitation de la station de la Plaine

PROTECTION ET PRESERVATION DES RESSOURCES

- Poursuite des contrôles terrain des arrêtés de DUP et des AAC
- Poursuite des actions inscrites dans le contrat territorial Eau et Climat signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Réflexion sur l'évolution des métabolites de chloridazone dont la recherche a été initiée en 2021
- Mise en place du plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux sur 2 Unités de distribution et extension à d'autres secteurs du territoire

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

- Reconduction des ateliers à destination des habitants
- Reprise des interventions sur les économies d'eau
- Poursuite des interventions en milieu scolaire
- Ouverture du parcours pédagogique aux scolaires

DONNÉES FINANCIÈRES

- Maintien du fort niveau d'investissement pour les travaux du schéma directeur et courants
- Gel de la part syndicale
- Financement des travaux par recours à l'emprunt pour poursuivre les investissements du schéma directeur

Lexique

- AAC : Aire d'alimentation de Captage
- ARS : Agence Régionale de Santé
- C4 : Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne
- CARCT : Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry
- CCRV : Communauté de Commune Retz en Valois
- CCCOC : Communauté de Commune du Canton d'Oulchy le Château
- CCPV : Communauté de Communes du Pays de Valois
- CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux
- CS : Comité syndical
- DN : Diamètre Nominal
- DUP : Déclaration d'Utilité Publique
- DSP : Délégation de Service Public
- ILP : Indice Linéaire de Perte en réseau
- ILVNC : Indice Linéaire des Volumes Non Comptés
- OP : Opération
- PVC : Polychlorure de vinyle
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- UDI : Unité de Distribution



ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
APPROUVÉ
PAR LE COMITE SYNDICAL

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 36 délégués (34 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 36
Dont membres votants à voix délibérative : 36 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 15 avril 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bruneaux Henri, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mr Martin Philippe pour Mr Doucet Jean-Marie, Mr Guilleman Michel pour Mr Durthaler Jacques.

Membres absents excusés: Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Charbonnier Patrick, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Mangin Eric.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mme Malet Madeleine, Mr Moysé Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mme Richard Catherine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet : Approbation du compte administratif 2021

N°20220401

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu le compte de gestion visé par le trésorier,
- Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,
- Après avoir entendu la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice 2021 effectuées par l'ordonnateur,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 29 Mars 2022,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 05 Avril 2022,

Le Comité Syndical,

DECIDE, après en avoir délibéré :

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se traduit par les résultats suivants :

		Réalisations 2021	Résultat 2021	Résultat antérieur	Résultat Cumulé
Fonctionnement	Dépenses	3 255 697.38 €	1 419 817.38 €	2 253 299.23 €	3 673 116.61 €
	Recettes	4 675 514.76 €			
Investissement	Dépenses	11 321 918.75 €	- 901 842.43 €	1 056 275.27 €	154 432.84 €
	Recettes	10 420 076.32 €			
			517 974.95 €		3 827 549.45 €

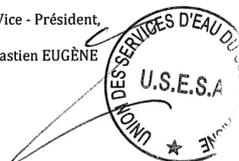
- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Vice - Président,
Sébastien EUGÈNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
002-250202371-20220426-20220401-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet: 27/04/2022



USES A CHÂTEAU- THIERRY - USES A - CA - 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	3 255 697,38	G	4 675 514,76	G-A	1 419 817,38
	Section d'investissement	B	11 321 918,75	H	10 420 076,32	H-B	- 901 842,43

REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 253 299,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 056 275,27 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D	14 577 616,13	Q=G+H+I+J	18 405 165,58	=Q-P	3 827 549,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 165 053,99	L	3 180 301,79
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	5 165 053,99	=K+L	3 180 301,79

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTATS CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E	3 255 697,38	=G+I+K	6 928 813,99	3 673 116,61	
	Section d'investissement	=B+D+F	16 486 972,74	=H+J+L	14 656 653,38	-1 830 319,36	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	19 742 670,12	=G+H+I+J+K+L	21 585 467,37	1 842 797,25	

DETAILS DES RESTES A REALISER

Chap	Libellé	Dépense engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges financières	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Vente produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 5 165 053,99	L 3 180 301,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 503 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	117 786,18	0,00
21	Immobilisation corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 789 518,59	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	813 427,54
458117	Opération pour compte de tiers n°17 Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts (3)	257 749,22	0,00
458217	Opération pour compte de tiers n°17 Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts (3)	0,00	863 692,25

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311 - 11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311 - 11 du CGCT)

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan des comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

USESA **Union des Services d'Eau** **du Sud de l'Aisne**

Siège social :
4 bis, avenue Gustave Eiffel
02400 CHATEAU-THIERRY

Tél. 03.23.71.02.80
contact.eau@usesa.fr

www.usesa.fr

SYNDICAT MIXTE FERMÉ
ADMINISTRATION PUBLIQUE GÉNÉRALE
SIRET : 200 093 847 00016

